Sonzay

L'avis de Sonzay

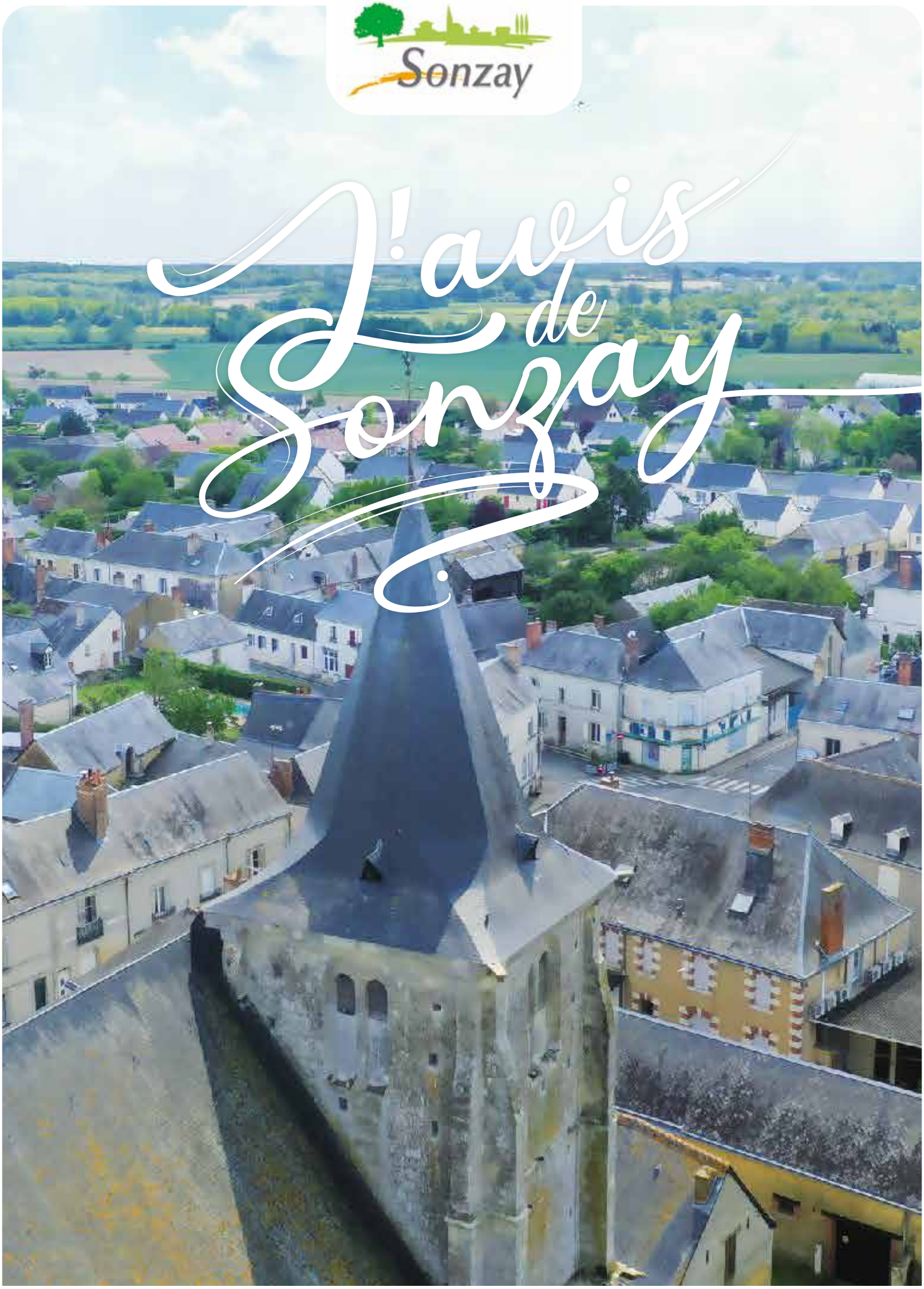

Bulletin Municipal de Sonzay - Décembre 2022

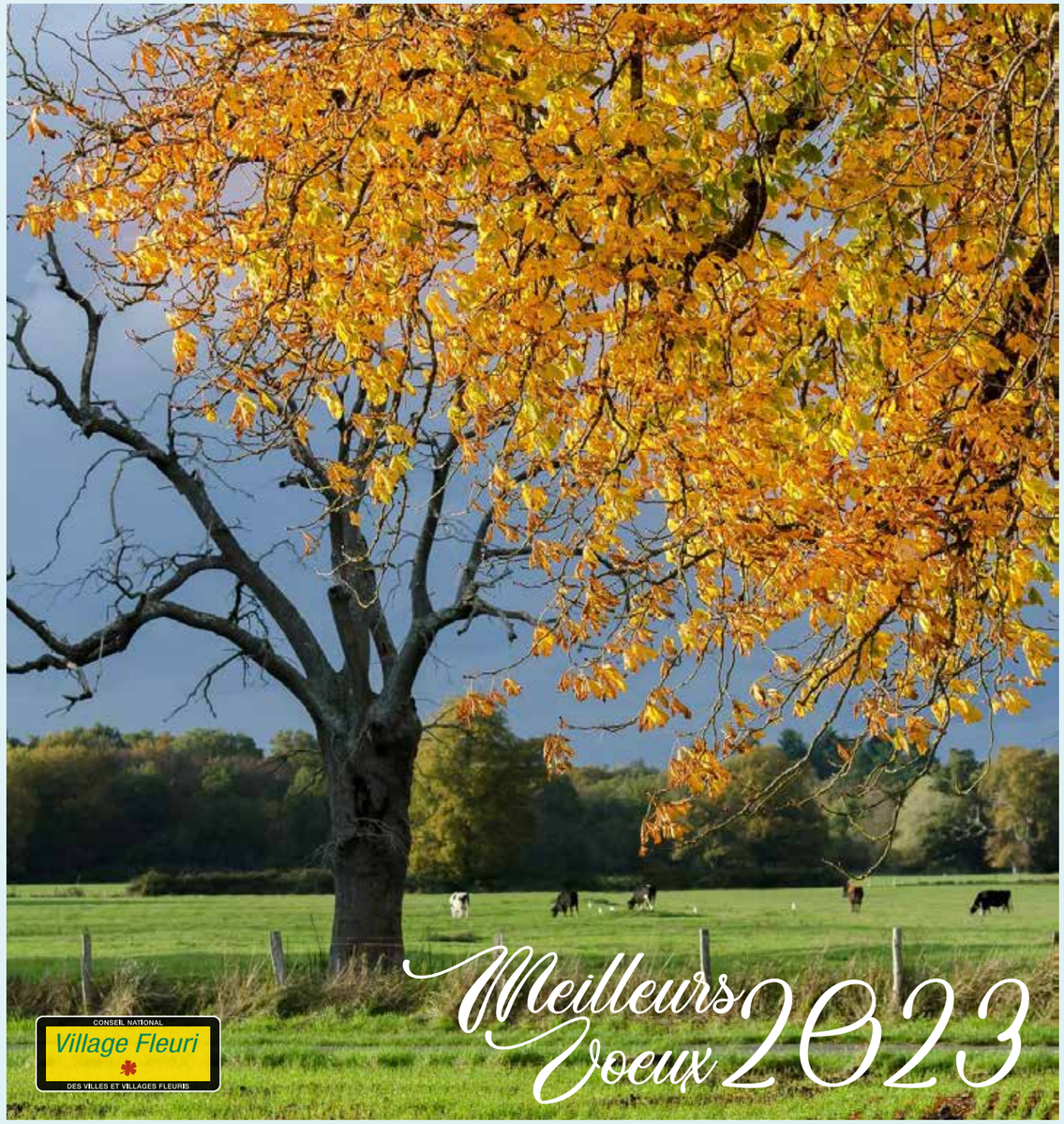

Monsieur le Maire de Sonzay, Jean-Pierre VERNEAU,
les membres du Conseil Municipal
et le Conseil Municipal des Jeunes seraient très honorés
de votre présence à la cérémonie des vœux
qui se déroulera :

le samedi 7 janvier 2023 à 14h30
à la Salle des Fêtes

à l'issue de cette cérémonie, vous êtes conviés à partager le vin d'honneur et la galette des rois.

SOMMAIRE

Conseil Municipal P.4
Commissions Communales P.5
Le personnel Communal P.6
Le budget 2022 ..... P.7
Commission voirie espaces verts P.8-9
Commission réseaux P.9
Commission école-jeunesse-CMJ P.10
Commission associations culturelles & sportives P.10
Commission commerces artisanat P.10
Le conseil municipal des jeunes P.11
Commission environnement P.12
Commission bâtiments communaux P.13
Commission communication affaires culturelles cérémonies P.13
Commission cimetière P.14-15
L'avis administratif ..... P.16 à 21
Inscriptions listes électorales P.22
École Yvan Pommaux P.23
Les vergers de Montgratté P.24
Présentation P.28-29
Une rue, une histoire P.30-31
Les bonshommes d'été P.32
L'avis Associatif ..... P.33 à 46
Tarifs Municipaux P.47
Annuaire ..... P.48 à 50
Calendrier des Fêtes P.51

MAIRIE

2, rue de la Baratière – 37360 SONZAY
Tél. 02 47 24 70 19
e-mail : accueil@sonzay.fr
www.sonzay.fr

SECRÉTARIAT OUVERT AU PUBLIC
Du lundi au vendredi : 08h30 – 12h00
Fermé l'après-midi
sauf mercredi : 08h30 – 12h / 14h00-17h30

SERVICE URBANISME
Permanence avec prise de rendez-vous
les lundi, mardi matin (de 8h30 à 11h30)
Tél. 02 47 24 58 80

Journal édité par la Mairie de Sonzay.
Parution annuelle : Décembre 2022.
Directeur de la Publication : Jean-Pierre VERNEAU.
Coordination : Sylvain VERGNOLLE.
Conception & Réalisation :
Imprimerie Lesage-Richardeau
37370 SAINT-PATERNE-RACAN - Tél. 02 47 29 23 41.

Sonzéennes,
Sonzéens,

Que mes meilleurs vœux vous accompagnent tout au long de cette nouvelle année !

Que celle-ci vous garde en bonne santé et qu'elle vous procure joie et bonheur auprès de votre famille et de vos amis !

J'ai en cette fin d'année une pensée toute particulière pour celles et ceux qui nous ont quittés mais aussi pour ceux qui souffrent physiquement et moralement.

Je souhaite bien-sûr la bienvenue aux nouveaux habitants et espère que leur installation dans notre village favorisera leur épanouissement.

En ces temps de crise économiques où les aides de l'Etat sont difficiles à obtenir, nous devons travailler au sein de Conseil Municipal pour que chaque projet soit un projet au service du collectif. Il nous faudra tenir compte des mesures liées à la protection de l'environnement en gardant à l'esprit la nécessité d'économiser notre énergie. Ces deux axes guideront nos choix dans les futurs investissements au sein de la commune. Le Conseil Municipal et le Conseil Municipal des Jeunes restent néanmoins et plus que jamais motivés pour travailler afin d'améliorer la vie de tous les Sonzéens dans notre village où il fait bon vivre.

Je terminerai en remerciant toutes celles et ceux qui participent à la vie de notre commune et qui la rendent attractive : les élus et le personnel communal sans oublier le monde associatif, l'école, nos commerçants et artisans.

« Tout le monde savait que c'était impossible à faire. Puis un jour quelqu'un est arrivé qui ne le savait pas, et il l'a fait. » Mark Twain

L'ensemble des élus ainsi que les jeunes du CMJ se joignent à moi pour vous souhaiter à nouveau une belle année 2023 !

Jean-Pierre VERNEAU – Maire

Amicalement à tous
JP Verneau

CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire, ses Adjoints

Jean-Pierre VERNEAU
Maire

Jean-Pierre GUIGNARD
1er Adjoint

Isabelle GOUMON
2ème Adjoint

Sylvain VERGNOLLE
3ème Adjoint

et les Conseillers Municipaux

Thibaut HAUSTETE

Bernard PERROTIN

Frédéric ARRAULT

Agnès BOILEAU

Joëlle CARACCI

Rozenn CARIS

Huguette DEGOUSSE

Alexandre GAYEN

Gilbert LEDEUIL

Anne-Lise TRUSSON

Delphine FRANCINEAU

COMMISSIONS COMMUNALES

Jean-Pierre VERNEAU
Maire

Jean-Pierre GUIGNARD 1er Adjoint	VOIRIE ESPACES VERTS SENTIERS PÉDESTRES	Thibaut HAUSTETE • Bernard PERROTIN Frédéric ARRAULT • Gilbert LEDEUIL
	RÉSEAUX	Thibaut HAUSTETE (Conseiller Délégué) Frédéric ARRAULT Bernard PERROTIN • Gilbert LEDEUIL
	FINANCES	Gilbert LEDEUIL • Isabelle GOUMON Thibaut HAUSTETE
Isabelle GOUMON 2ème Adjoint	ÉCOLE - JEUNESSE CMJ	Joëlle CARACCI • Anne-Lise TRUSSON Agnès BOILEAU • Delphine FRANCINEAU
	COMMERCE ARTISANAT	Sylvain VERGNOLLE Alexandre GAYEN
	ASSOCIATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES	Alexandre GAYEN • Agnès BOILEAU Anne-Lise TRUSSON • Sylvain VERGNOLLE
	ENVIRONNEMENT	Jean-Pierre GUIGNARD • Rozenn CARIS Sylvain VERGNOLLE • Bernard PERROTIN Delphine FRANCINEAU
S. VERGNOLLE 3ème Adjoint	COMMUNICATIONS AFFAIRES CULTURELLES CÉRÉMONIES	Anne-Lise TRUSSON • Huguette DEGOUSSE Alexandre GAYEN • Rozenn CARIS Delphine FRANCINEAU
	CIMETIÈRE	Joëlle CARACCI • Alexandre GAYEN Huguette DEGOUSSE • Isabelle GOUMON
	BÂTIMENTS	Bernard PERROTIN (Conseiller Délégué) Frédéric ARRAULT* • Gilbert LEDEUIL Delphine FRANCINEAU
	AIDE SOCIALE	Huguette DEGOUSSE • Joëlle CARACCI Alexandre GAYEN • Rozenn CARIS

*en charge du suivi des contrôles périodiques des jeux

Membres Extérieurs : Claude BRIZARD • Marie-Laure CERESER
Michèle LECLERC

Communauté de communes Gâtine Racan Conseil Communautaire	Jean-Pierre VERNEAU	Isabelle GOUMON

LE PERSONNEL COMMUNAL

Personnel de l'école : *3. Patricia HAREL, 5. Annie RENOU, 6. Géraldine NOBILEAU.*
Personnel administratif : *2. Emmanuelle GILLET, 7. Stéphanie GUILLOU (secrétaire générale), 8. Florence GRASLIN.*
Personnel technique : *1. Florian FOURNIER, 4. Madeleine COUSIN, 9. Fabrice CHAUVEAU, 10. Ayla BUREAU.*

Etat-Civil

- Louka DORISE	le 19/12/2021
- Capucine DÉSIRÉ	le 21/01/2022
- Sören LETERREUX	le 29/01/2022
- Ezra LE MEAUX	le 28/04/2022
- Nathanaël BILLAUX	le 02/07/2022
- Mïo ALEHAUSE	le 24/07/2022
- Nino LECOMTE	le 11/08/2022
- Livio LECOMTE	le 11/08/2022

- Agnès BOILEAU et Christophe BEUN	le 19/03/2022
- Aurélien FOURMY et Stéphy PELÉ	le 30/04/2022
- Mickaël LEBLANC et Séverine GENTILHOMME	le 16/07/2022
- Martin SIX et Chloé GUIONNIÈRE	le 30/07/2022

- Alain BARRÉ (68 ans)	le 07/01/2022
-Catherine DOUSSAIN née PILON (49 ans)	le 13/03/2022
-Jean-Claude COLAS (70 ans)	le 20/06/2022
-Colette RENOU née HURSON (92 ans)	le 08/06/2022
-Michel RENOU (90 ans)	le 08/07/2022

BUDGET 2022

FONCTIONNEMENT

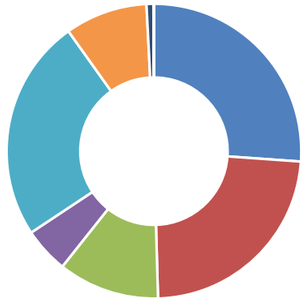

DEPENSES

- Charges à caractère général ..... 448 600,00 €
- Charges de personnel et frais assimilés ..... 402 350,00 €
- Atténuation de produits ..... 191 000,00 €
- Dépenses imprévues ..... 85 886,79 €
- Virement à la section d'investissement ..... 420 000,00 €
- Autres charges de gestion courante (élus, associations, dépenses imprévues) ..... 155 387,00 €
- Charges financières ..... 13 000,00 €
- Charges exceptionnelles ..... 800,00 €
- Dotations aux amortissements ..... 99,80 €

Total Dépenses de fonctionnement : 1 737 028,59 €

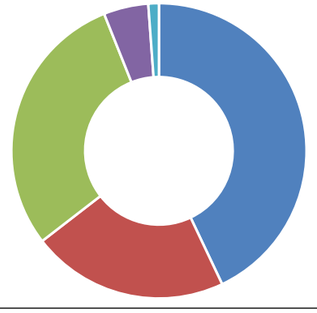

RECETTES

- Résultat de fonctionnement reporté ..... 613 328,59 €
- Produits des services, du domaine et ventes diverses ..... 308 200,00 €
- Impôts et taxes ..... 420 000,00 €
- Autres produits de gestion courante ..... 70 000,00 €
- Produits dexceptionnels ..... 16 500,00 €

Total Recettes de fonctionnement : 1 737 028,59 €

INVESTISSEMENT

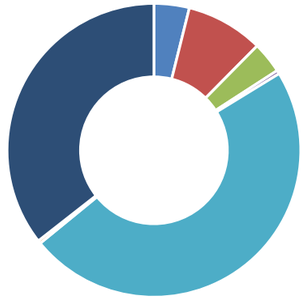

DEPENSES

- Dépenses imprévues ..... 29 300,00 €
- Emprunts et dettes assimilées ..... 64 200,00 €
- Immobilisations incorporelles ..... 26 000,00 €
- Subventions d'équipement versées ..... 3 000,00 €
- Immobilisations corporelles ..... 360 471,59 €
- Immobilisationsen cours ..... 2 500,00 €
- Reste à réaliser ..... 268 037,66 €

Total Dépenses d'investissement : 753 509,25 €

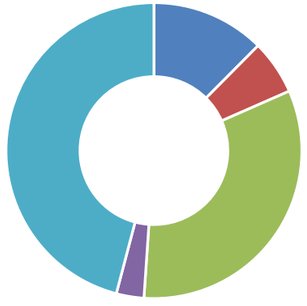

RECETTES

- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté ..... 41 494,51 €
- Opérations d'ordre de transfert entre sections ..... 19 905,00 €
- Dotations, fonds divers, réserves ..... 108 953,45 €
- Subventions d'investissement ..... 10 066,59 €
- Reste à réaliser ..... 153 089,70 €

Total Recettes d'investissement : 753 509,25 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023

Taxes	Taux 2022	Taux 2023
Taxe foncière sur les propriétés bâties	34,81 %	**34,81 %**
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	43,98 %	**43,98 %**

COMMISSION VOIRIE ESPACES VERTS

Jean-Pierre GUIGNARD - Thibaut HAUSTETE

L'année 2022 a été marquée par l'achèvement des travaux d'aménagement de la voirie de la rue du 8 mai 1945. En effet la seconde tranche, située entre le carrefour avec l'avenue du 14 juillet et la Fare, est finalisée.

Dans le même temps, le souhait des élus s'est porté sur la sécurisation des abords du groupe scolaire pour protéger nos élèves. Ainsi, vous pouvez voir :

- La réalisation d'un enrobé sur le parking côté école maternelle,
- La réalisation d'un revêtement en résine claire sur la chaussée devant l'école,
- L'installation de barrières de sécurité le long du trottoir,
- La pose de jardinières avec des silhouettes qui signalent la présence d'enfants,

Pour rappel, la vitesse est limitée à 30 km/h sur l'ensemble de la rue du 8 mai 1945, Merci de respecter, pour le bien de toutes et tous !!!

Le stationnement est dorénavant interdit devant l'école

Des plantations ont également été installées, au niveau des chicanes de la rue et devant l'école.

Pour compléter les travaux de voirie :

- Divers busages sont achevés (rue de la Grange, au lieudit l'Aurière et chemin de Moyou),
- Le carrefour de l'avenue du 14 juillet avec la rue de la Motte est réaménagé,
- Un bicouche est exécuté sur le chemin des Bégaudières qui donne accès au camping.

Pour la fin de l'année 2022 et le début 2023, plusieurs poutres de rives vont être réalisées :

- Rue du Docteur Marchand et route des Vergers pour partie (poutres de rives en béton),
- Route de la Forêt, Route du Serrain et route des Vergers pour autre tronçon (poutres de rives en diurite + bicouche).

Cet été, pour l'arrosage des massifs et jardinières, les agents techniques de la commune ont recyclé l'eau de pluie stockée dans le bassin de rétention.

La collectivité a entamé une démarche de végétalisation dans un objectif écologique permettant la préservation de la biodiversité, la régularisation des températures pendant les fortes chaleurs et la perméabilisation des sols.

En 2022, le service technique a planté 18 arbres et 105 m² de plantes vivaces :

- 8 magnolias – rue du 8 Mai 1945,
- 4 mûriers platanes situés à l'aire de jeux,
- 5 lilas d'inde dans le cimetière,
- 1 prunus situé au square.

COMMISSION RÉSEAUX

Jean-Pierre GUIGNARD / Thibaut HAUSTETE

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue du 08 mai, l'intégralité des réseaux (eau potable, eaux usées, eaux pluviales, électricité, téléphone, gaz) a été refait à neuf.

Cette année nous a également permis de continuer à travailler sur la recherche de solution pour améliorer la qualité de l'eau potable de la commune. Suite aux différentes études menées par le cabinet SAFEGE et en accord avec les services de l'Etat (la Direction Départementale des Territoires, l'Agence Régionale de la Santé, l'Agence de l'eau), nous avons retenu de réaliser un nouveau forage en lieu et place de l'actuel et de mettre en service l'interconnexion avec la Commune de Neuillé-Pont-Pierre. Ces travaux débuteront en 2023.

ADRESSAGE

La procédure d'adressage sur la Commune engagée début 2021 est terminée. L'objectif était de donner à toutes les voies de Sonzay un nom selon les règles établies par les lois et décrets.

Donner une adresse à toutes les personnes permet sans aucun doute d'améliorer les services auprès des administrés (service livraison, secours, fibre…).

105 panneaux sur mat ont été mis en place.

Les 300 numéros de rues sont presque tous retirés ou distribués, nous attendons toujours la livraison de quelques plaques supplémentaires.

Nous vous rappelons que la pose de ce numéro sur votre maison ou boite aux lettres fait partie intégrante de ce dispositif et participe à l'orientation des usagers de la route et surtout vous assurera une intervention plus rapide des secours qui pourront ainsi sans hésitation intervenir à votre porte.

Comme toutes les actions de ce projet ont été internalisées le budget de l'adressage se limite à l'investissement des panneaux et des plaques pour la somme de 6300 €.

COMMISSION ÉCOLE-JEUNESSE-CMJ

Isabelle GOUMON

Après 2 années d'absence nous avons pu assister à nouveau à la fête de l'école au mois de juin – belle réussite, merci à tous les parents d'élèves et les professeurs des écoles.

Les élus à la restauration avec des parents d'élèves

Repas de fin d'année à l'école avec les élus et invités

La rentrée scolaire 2022 – 2023 s'est effectuée le 1er septembre 2022 ; voici les classes et les effectifs pour cette année :

- Violaine RUAULT :
  Petite section / Moyenne section : **18 + 7**
- Marie-Laure CERESER : Moyenne section
  Grande section : **13 + 9**
- Thomas HENAULT : Grande section
  Cours préparatoire : **8 + 13**
- Roxane VERGNOLLE : CE1 / CE2 : **15 + 6**
- Elise PUAULT : CE2/CM2 : **8 + 12**
- Victor LOPES : CM2 : **27**

RESTAURATION SCOLAIRE :

Mise en place d'un SELF à la mi-septembre pour les enfants allant du CP au CM2
À la rentrée c'est la totalité des enfants de l'école qui sont inscrits à la cantine.

COMMISSION ASSOCIATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES

Isabelle GOUMON

Forum des associations le 3 Septembre 2022.

Les associations de SONZAY font le plein et je m'en félicite – merci à tous les bénévoles et membres actifs, licenciés de chaque association, cela participe à la vie active à SONZAY.

COMMISSION COMMERCES ARTISANAT

Isabelle GOUMON

Une rencontre a été organisée par la municipalité le 16 mars dernier avec les commerçants et acteurs économiques de SONZAY – merci à tous d'avoir répondu présents ce qui a permis d'échanger.

Le bon prix a fêté ses 4 ans au mois d'avril. Bonne continuation à Cindy et Nabil.

Nouvelle organisation :
brocante des commerçants et artisans début juillet.

Cette organisation sera renouvelée en 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le conseil municipal des jeunes mis en place le 4 Novembre 2021 a participé à plusieurs manifestations et porté des projets tout au long de l'année.

Dès la mise en place , le Conseil Municipal des Jeunes a :

Visité la mairie et rencontré les agents

Participé à l'inauguration à l'école après la fin des travaux de rénovation énergétique en présence de M. BONNEAU Président de la Région Centre Val de Loire, de Mme THILLAYE député et de nombreuses personnes

Participé à La cérémonie du 8 Mai au cimetière puis nous avons procédé à l'inauguration du square Madeleine et Marie Michelle DARBLAY-VERNES avec quelques membres de la famille VERNES.

Participé au repas des ainés, les enfants ayant assuré le service avec l'aide des conseillers municipaux

Organisé avec l'association GPS de SONZAY et l'association LES ENFANTS D'ABORD une randonnée (3 parcours) sur le thème NETTOYONS LA NATURE

Le jour de la chasse aux œufs organisée par l'association LES ENFANTS D'ABORD au parc de la salle des associations, les enfants du Conseil Municipal des Jeunes ont souhaité offrir des chocolats aux personnes âgées. Nous sommes donc aller chez des personnes habitant le centre bourg.

- Participé au repas partagé le dernier jour d'école
- Organisé le concours BONHOMME DE L'ETE (cf. page 32)

Les élections du CMJ 2022 - 2023 ont eu lieu à l'école le 14 octobre 2022 et concernent les élèves du CP au CM2 – 18 candidatures – 8 élus –

Le conseil municipal a été mis en place le 10 Novembre 2022; sont élus :

Maire : Samuel DOUADY

1er adjoint : Mélina TRUSSON

Conseillers municipaux :
Timéo AUBERT – Milia BOUÉ-SALMON – Achille BOUVET
Mya DOUADY – Jade HABIL – Açelya KAÇAN.

Je remercie vivement et très chaleureusement les enfants du CMJ et leurs parents qui les assistent et les soutiennent dans leurs envies de faire avancer les choses ; les idées des enfants se portent beaucoup sur l'inter-générationnel, leurs propositions sont très souvent en lien avec nos ainés.

Nous allons continuer dans ce sens ; les enfants ont aussi des remarques très intéressantes et pertinentes de leurs « yeux d'enfants » en observant et contribuent à l'amélioration des équipements notamment.

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Isabelle GOUMON

Plantations d'arbres au terrain de sports.

A venir, la plantation d'une haie de charmilles et le changement des tables et bancs.

Inauguration du Square Madeleine et Marie Michelle DARBLAY – VERNES

C'est sous un magnifique soleil que le dimanche après les cérémonies du 8 mai, l'ensemble des élus, les pompiers, l'harmonie et de nombreux Sonzéens se sont retrouvés à l'arrière de la salle des fêtes pour l'inauguration du square.

Ce joli espace a été aménagé par le service technique de la commune, réservé aux utilisateurs de la salle municipale.

Baptisé « Square Madeleine et Marie Michelle DARBLAY – VERNES », la Commune a souhaité mettre à l'honneur les deux premières femmes élues au conseil municipal de Sonzay, mais aussi très investies auprès des prisonniers durant la Seconde Guerre mondiale, en leur apportant notamment des colis alimentaires.

Leur famille était présente avec leurs descendants jusqu'à la cinquième génération.

COMMISSION BÂTIMENTS COMMUNAUX

Bernard PERROTIN

Pour la Commission Bâtiments l'année 2022 fut une année d'étude et de réflexion sur le devenir des bâtiments communaux grange de la Massotelle, ancien dojo, aménagement et travaux sur le logement d'urgence (travaux qui sont toujours en cours de réalisation).

Ces derniers sont effectués par des bénévoles, ce qui permet de réduire l'impact financier sur le budget communal.

Nous avons également réalisé des travaux afin de réduire notre consommation d'énergie : pose de régulateur de chauffage, éclairage régulé par des détecteurs de présence, changement de nos ampoules ordinaires par des leds.

Les décorations de Noël seront réduites de 50% cette année.

Les futurs projets ainsi que les travaux d'entretien des bâtiments devront tenir compte dans leur exécution des consommations d'énergie.

COMMISSION COMMUNICATION AFFAIRES CULTURELLES CÉRÉMONIES

Sylvain VERGNOLLE

Fête de la musique 2022

Chargée des cérémonies comme le 8 mai ou le 11 novembre, la commission se charge aussi de constituer le bulletin municipal, le flash info, le site web ou les communications sur les réseaux sociaux à destination des habitants. Ces actions ont pour particularité de revenir chaque année aux mêmes dates selon un rythme défini. Et c'est en rythme, que la commission organise tous les ans la fête de la musique.

Après les vacances, dès septembre commence la quête de la programmation idéale. Comment trouver des groupes dont le répertoire va pouvoir satisfaire grands et petits, anciens et jeunes, adeptes des groupes festifs avec les fans de chansons à textes ? Il faut trouver un juste équilibre et il faut aussi trouver les perles rares correspondant au budget, et qu'ils soient disponibles ce jour-là. Alors chacun cherche, écoute, donne son avis, on débat, on tranche.

Une réunion, deux réunions, en novembre, les groupes sont réservés et vient le tour du podium, de la sono (en fonction des besoins des groupes), puis des artisans assurant la restauration, les boissons.

En décembre, il reste les points techniques, des contrats à finaliser et dès janvier on pense à l'affichage, la réservation des tables et chaises, chacun cale la date dans son agenda, le lendemain aussi. Chacun, à la commission sait qu'il restera « jusqu'au bout de la nuit », non pas pour danser (encore que) mais pour tout ranger, ramasser les canettes par terre, replier les bancs, remettre le site en ordre.

Mars, le rythme s'accélère, ce sont maintenant les prises électriques à vérifier, le local à aménager, les associations locales (chorale, musique) avec qui s'organiser, les logements à réserver pour les groupes, des papiers à remplir, des contrats à signer, des affiches à imprimer.

Une, deux réunions pour vérifier que tout est sur les rails, ajuster au besoin, parer à l'imprévu, nous voilà en juin, déjà. Il est temps de coller les affiches, de distribuer les flyers, de poster sur le net le programme de la soirée … et de surveiller la météo. Un orage pourrait vite arriver … mais non.

Nous y voilà, le jour J, sur le pont dès le matin et avec l'aide des services techniques, le site est installé.

A 19h, tout commence et c'est au tour de la musique de donner le ton et le rythme le temps d'une soirée.

COMMISSION CIMETIÈRE

Sylvain VERGNOLLE

Des aménagements du cimetière ont commencé courant 2022 et vont se poursuivre durant l'année 2023 afin de faciliter l'entretien du désherbage et d'embellir ce lieu en espace vert.

Exemples d'aménagement :

Réduction des allées par de l'engazonnement, installation de petits pavés, plantation d'arbres, bouchage des inter-tombes avec différents matériaux et une planification d'un entretien hebdomadaire.

De ce fait, dans le cadre de l'engazonnement des allées qui sera étendu progressivement et afin d'en permettre la mise en place puis son entretien, nous vous remercions de veiller à ce que les plantes soient déposées sur la sépulture.

RAPPEL – PLANTATION :

Comme le stipule le règlement municipal du cimetière et de l'espace cinéraire, dans son article 6-4 :

« Aucune plantation ne pourra être faite en pleine terre afin d'éviter la prolifération incontrôlée des espèces végétales engendrant des conséquences matérielles sur les monuments (dues notamment aux systèmes racinaires). »

La loi Labbé interdisant l'usage de produits phytosanitaires dans les espaces verts publics évolue. Depuis le 1er juillet 2022, celle-ci s'applique aux propriétés privées, aux lieux fréquentés par le public et aux lieux à usage collectif.

Depuis le 1er janvier 2017, l'État, les collectivités locales et les établissements publics ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et voiries.

À partir du 1er juillet 2022, l'interdiction d'utiliser des produits phytopharmaceutiques s'étend à de nouveaux lieux dont notamment les cimetières et columbariums.

Texte issue du site « Service Public »

AVANT

PENDANT

APRÈS

OPÉRATIONS DE MISE EN CONFORMITÉ DU CIMETIÈRE DE SONZAY

Procédure de régularisation, avant reprise, des sépultures sans concession relevant du régime du terrain commun - prolongation de la procédure

Par délibération en date du 15 Novembre 2021, le Conseil Municipal a approuvé la procédure de régularisation des sépultures sans concession et a fixé le délai laissé aux familles pour procéder aux formalités nécessaires à la date du 1er Octobre 2022.

Toutefois, compte-tenu du fait que certaines sépultures concernées par la présente procédure sont encore visitées et/ou entretenues par les familles, alors qu'aucune formalité de régularisation n'a été accompli, le Conseil Municipal, par délibération du 19 Septembre 2022, a décidé de proroger le délai et de laisser aux familles jusqu'au 1er Octobre 2023 pour accomplir les formalités nécessaires à la régularisation de la situation de la sépulture les concernant.

Carré des anges

Par délibération en date du 19 Septembre 2022, le Conseil Municipal a décidé que soit appliqué un régime particulier à durée limitée pour les sépultures situées dans le carré des anges compte-tenu de leur situation et de leur spécificité.

Aussi, il a été décidé d'attribuer, exceptionnellement, des concessions temporaires de 15 ans, à titre gratuit, sur les emplacements dont la liste figure sur la délibération 2022-62.

Au terme de cette période attribuée gratuitement par la Commune, les familles concernées auront la possibilité de renouveler leur concession aux tarifs et pour la durée en vigueur à cette date.

À défaut de renouvellement par les familles dans les conditions fixées par l'article L2223-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Commune pourra alors procéder à la reprise desdits emplacements.

Procédure de renouvellement, avant reprise, des concessions échues - prolongation de la procédure

Par délibération en date du 13 septembre 2021, le Conseil Municipal a approuvé la procédure de renouvellement des concessions échues et a fixé le délai laissé aux familles pour procéder aux formalités nécessaires à la date du 1er Octobre 2022.

Toutefois, compte-tenu du fait que certaines concessions échues et non renouvelées par les familles au terme du délai légal, sont encore visitées et/ou entretenues par ces familles, le Conseil Municipal, par délibération du 19 Septembre 2022, a décidé de proroger le délai et de laisser aux familles jusqu'au 1er Octobre 2023 pour accomplir les formalités nécessaires au renouvellement de la concession les concernant.

Stop aux dépôts sauvages, stop !

Les dépôts de déchets, vêtements, déchets verts (gazon…), objets encombrants sur le domaine publique polluent nos vues et nos espaces.

Et c'est d'autant plus regrettable que l'on peut les déposer sur le site de récupération et de traitement des déchets de Sonzay (SITA / SUEZ Centre Ouest) ou aux déchetteries communautaires (centres TRI'TOUT) à Saint-Antoine-du-Rocher et Pernay.

Un doute, une question ? Contacter le service Environnement de la Communauté de Communes : 02 47 29 81 06 ass.enviro@gatine-racan.fr

http://www.gatine-racan.fr/vivre-au-quotidien/lenvironnement/les-dechetteries-centres-tri-tout/

Pour rappel, l'abandon d'ordures est interdit par la Loi et passible d'amende pouvant aller de 68 à 1 500 €.
Alors, si on arrêtait de prendre la voie publique ou le bien d'autrui pour une poubelle ?

GATINE RACAN
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

L'intercommunalité - Communauté de Communes Gâtine Choisilles et Pays de Racan

Le district de Gâtine et Choisilles a été transformé en Communauté de Communes Gâtine et Choisilles en 1999. Cette dernière a été réorganisée en 2017 en fusionnant avec la Communauté de Communes Pays de Racan regroupant désormais 19 Communes, soit près de 22 000 habitants.
La Communauté de Communes exerce de plein droit au lieu et place des Communes membres différentes compétences dont notamment :

Gestion des déchets

La Communauté de Communes agit pour réduire la production des déchets sur notre territoire. En 2019, la collectivité a lancé la distribution – en lien avec les communes et sur réservation – de composteurs gratuits.

En 2021, l'accès aux 3 déchetteries a été donné à tous les habitants du territoire (sous réserve de présenter un justificatif de domicile). Au Centre Tri'tout de Saint-Antoine-du-Rocher, une zone de don a été créée où vous pouvez déposer et prendre gratuitement des planches en bois, des palettes, divers matériaux de construction…

Les consignes de tri sélectif ont évolué : dorénavant, tous les emballages et tous les papiers sont à déposer dans vos sacs jaunes !

Plus d'informations sur
www.gatine-racan.fr/vivre-au-quotidien/lenvironnement/

Dans les écoles et divers lieu public, la com com organise tout au long de l'année des campagnes de sensibilisation à la réduction des déchets. **Ensemble, trions plus fort !**

TEOM

Pour toute information sur la **T**axe d'**E**nlèvement des **O**rdures **M**énagères, il faut désormais contacter le Service des Impôts. La TEOM est visible sur votre taxe foncière (payée en fin d'année par les propriétaires de biens immobiliers).
Vous souhaitez contacter le Service des Impôts ?

Retrouvez le mode d'emploi sur notre site internet de la Communauté de Communes :
www.gatine-racan.fr/vivre-au-quotidien/lenvironnement/la-teom/

Numérique

La Communauté de Communes Gâtine-Racan propose des ateliers numériques gratuits et ouverts à toutes et tous pour accompagner au mieux chacun dans l'utilisation des différents outils numériques.

Informations et réservations :
06.76.01.21.73 – 02.47.29.81.00
conseiller-numerique@gatine-racan.fr
https://bit.ly/Agenda-info-CC-gatine-racan

Permanences du planning familial

Afin de faciliter l'accès à l'accompagnement du Planning familial, la Communauté de Communes a souhaité la tenue de permanences du Planning Familial 37 sur le territoire communautaire un jeudi par mois.

Les permanences ont lieu dans les locaux du Pôle Jeunes Form'ados au 19 avenue du Général de Gaulle à Neuillé-Pont-Pierre.

Plus d'informations :
02 47 20 97 43 ou contact@leplanningfamilial37.fr.

Mobilités

Créé en 2017 à l'initiative de la Communauté de Communes, géré par Familles Rurales, le dispositif « Mobilité solidaire » permet la mise en relation d'habitants qui ont des besoins de transports ponctuels avec un réseau de bénévoles en mesure de les aider. **Pour plus d'information sur le dispositif, contactez Familles Rurales au 07 66 52 68 91 – 02 47 39 37 51 ou par mail mobilite-solidaire.fd37@famillesrurales.org.**

Président : Antoine TRYSTRAM

Adresse : Communauté de Communes Gâtine Racan
Le Chêne Baudet – 37360 SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER
Tél : 02.47.29.81.00

Pays Loire Lature

48 communes composent le Pays Loire Nature, rassemblant 58 000 habitants, à travers ses 2 Communautés de Communes membres du Syndicat : la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire et celle de Gâtine Racan.

Compétences : agriculture, animation collective, circuits courts alimentation, économie, énergie, environnement – biodiversité, espaces publics logements, mobilité, services à la population, tourisme, santé, instruction des autorisations d'urbanisme.

Président : Xavier DUPONT

Adresse : PAYS LOIRE NATURE
1 rue Serpentine - 37340 AMBILLOU
Tél. : 02 47 55 92 00

La recyclerie de st-antoine-du-rocher

Les usagers habituels du centre Tri'Tout peuvent déposer les objets dont ils n'ont plus l'utilité tels que :

- Textile en bon état,
- Appareils électroniques ou électroménagers,
- Meubles, jouets, bibelots, vaisselle…
- Matériaux de construction (parpaings, planches, carrelage…)

Les objets collectés sont nettoyés, contrôlés, remis en état ou transformés pour être revendus à toutes personnes qui en auraient l'utilité.

La recyclerie (pourquoi ?)

- Pour réduire la quantité de déchets enfouis : 900 tonnes non recyclables sont produites chaque année au centre Tri'Tout,
- Pour créer de l'emploi localement : 2 à 4 emplois, par le biais de Relais emploi Solidarité seront nécessaires pour exploiter ce bâtiment de 320 m².
- Pour sensibiliser les usagers à la réduction des déchets par des ateliers et animations.

Les dépôts et la vente se feront pendant les heures d'ouverture du centre Tri'tout.

HORAIRES D'OUVERTURE
DU CENTRE TRI'TOUT DE SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER

Saint-Antoine-du-Rocher	HORAIRES	
	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	14h - 17h00
Mardi	Fermé	14h - 17h30
Mercredi	9h - 12h	14h - 18h00
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	9h - 12h	14h - 17h30
Samedi	9h - 12h	14h - 18h00

Haute fréquentation

La gestion de cette recyclerie est confiée à Tri 37.
Les achats se font directement à la recyclerie et le paiement pourra se faire en espèces, chèque ou CB.

Pour plus d'informations

Recyclerie La Caverne de Tri' tout
7 rue des fossettes (ZA) 37360 St-Antoine-du-Rocher

TRI 37 au **09 72 40 10 63**

Pour toutes questions sur la recyclerie vous pouvez contacter la CCGC-PR service environnement aux **02 47 29 81 06 - ass.enviro@gatine-racan.fr.**

Défibrillateurs

Pour rappel, deux défibrillateurs ont été installés sur le territoire de la commune de Sonzay, l'un sur le mur du parking de l'école primaire et le 2nd sur le mur du parking côté boulangerie.

C'est quoi le Point Information Jeunesse Gâtine-Racan ?

Label Information Jeunesse

Seul(e), avec des amis ou accompagné(e) d'un proche, il vous suffit de pousser la porte du PIJ pour trouver un lieu d'information de proximité pour les jeunes.

Vous avez à votre disposition gratuitement, un accès internet ou de la documentation en libre consultation avec notamment les fiches CIDJ (Centre d'information et de Documentation Jeunesse) sur les métiers, le BAFA, la vie quotidienne, le logement, les loisirs, la santé, la mobilité à l'étranger…

Vous pourrez aussi et surtout bénéficier, si vous le souhaitez, de l'écoute et de l'accompagnement d'un professionnel de l'information jeunesse.

Pour plus d'informations :
10 rue des côteaux - 37370 Saint-Paterne-Racan
06 95 69 22 71
pij@gatine-racan.fr

Facebook : Pij Gâtine-Racan
Instagram : pij_gatine_racan

Form'Ados Neuillé-Pont-Pierre

Le Pôle Jeunes communautaire Form'ados propose des activités et un accompagnement auprès des collégiens et lycéens tous les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires, en lien avec les objectifs du projet éducatif de la Communauté de Communes.

L'accueil se fait les mercredis et pendant les vacances scolaires dans les locaux de Neuillé Pont Pierre.

Pour joindre Form'Ados 02 47 52 10 97

17 avenue du Général de gaulle
Neuillé-Pont-Pierre (37360)

polejeunesnpp@gatineracan.fr

France Services - Neuillé-Pont-Pierre

Immatriculation de véhicules, RSA, impôt, permis de conduire, accès aux services en ligne… Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

France services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste.

Frances Services de Neuillé Pont Pierre :

18 avenue du Général de Gaulle
37360 Neuillé-Pont-Pierre

02 47 96 51 62
neuille-pont-pierre@france-services.gouv.fr

www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du mardi au vendredi de 9h à 12h de 14h à 16h30
Le samedi de 9h à 12h

Gestes citoyens

VITESSE DANS LE BOURG, INCIVILITÉS ET DÉGRADATIONS

De nombreuses motos et voitures circulent à vive allure dans les rues de Sonzay. De même, de nombreuses dégradations et incivilités dérangent tout le monde et coûtent à la commune alors qu'elles ne sont le fait que de quelques individus. Vous pouvez signaler des évènements suspects à la gendarmerie.

FEUX

Selon le règlement sanitaire départemental et l'article L. 541.2 du Code de l'Environnement, le brûlage des déchets, y compris les déchets verts des jardins des particuliers est interdit en tout temps. **Merci d'utiliser les déchetteries.**

CHIENS ERRANTS

Devant le nombre croissant de chiens errants et afin d'éviter tout accident sur la voie publique, des mesures tendant à responsabiliser les maîtres ont été prises. Il a été décidé de faire payer les propriétaires de chiens trouvés errants (pour la capture et par nuit passée au chenil). Vous trouverez la tarification applicable **page 47 « Tarifs Municipaux ».**

POLLUTION SONORE

Pour le bien-être de tous, les bruits de voisinage mais également ceux liés aux aboiements prolongés des chiens, et les comportements excessifs peuvent bien souvent être évités (aussi bien de jour comme de nuit). Il revient à chacun de respecter les règles de vies et d'éviter les bruits nuisant à la quiétude du voisinage, mais également à la santé de chacun. **Tout cela peut être évité par un comportement citoyen et respectueux des autres.**

Rappel de l'article R1337-7 du Code de la Santé Publique :

« Est puni de la peine d'amende prévue pour les contraventions de la troisième classe le fait d'être à l'origine d'un bruit particulier,…, de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme… »

ATTENTION AUX ARNAQUES, RESTEZ VIGILANTS !

Vous pouvez être contacté par des fraudeurs qui tentent de récupérer vos données personnelles (bancaires par exemple), pour vous soutirer de l'argent… Ces arnaques peuvent prendre plusieurs formes : courriers électroniques, ou papier, appels téléphoniques, sms, visite chez vous etc…

« En cas de comportement suspect ou de véhicule circulant inhabituellement dans un quartier, il convient de composer, sans délai, le 17 même en cas de doute. **RESTEZ VIGILANTS.** *»*

DÉMARCHAGES INTEMPESTIFS

Vos opérateurs habituels (STGS, ENEDIS, ORANGE, SOREGIES) n'interviennent qu'après vous avoir avisés par courrier. En dehors de cette procédure, il s'agit de démarches commerciales. **RESTEZ VIGILANT.**

RAPPEL DE L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 29 AVRIL 2013 RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE

Article 3 : « Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, tels que la rénovation, le bricolage et le jardinage, à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou l'arrosage… et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- **du lundi au vendredi de 08h30 à 12h et de 14h30 à 19h30**
- **le samedi de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**
- **les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.**

ARRÊTÉ DU MAIRE N°A2015-84 RÈGLEMENTANT L'ACCÈS DES VÉHICULES À MOTEUR AUX TERRAINS DE SPORTS

Un arrêté du Maire a été pris le 19 Août 2015, portant sur la réglementation de l'accès des véhicules à moteur aux terrains de sports et aires de jeux et de loisirs de la Commune.

Le fait de contrevenir aux interdictions de circulation fixées par le présent arrêté est passible des sanctions pénales et administratives prévues par l'article R. 362-1 du Code de l'Environnement, à savoir : • **Une amende prévue pour les contraventions de 5e classe (jusqu'à 1500 €)** • **Une immobilisation administrative ou judiciaire du véhicule.**

RÉGLEMENTATION RELATIVE À L'INTERDICTION DE NOURRIR DES ANIMAUX ERRANTS

Devant la prolifération des animaux errants, nous vous rappelons que suivant l'article 120 du règlement sanitaire départemental, qu'il est « interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux ou établissements publics, susceptibles d'attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats et les pigeons »

La même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble ou d'un établissement lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs. Nourrir les animaux errants sur la voie publique est passible d'une amende de 450 €.

PIÈCES ADMINISTRATIVES

Pour effectuer vos démarches administratives, vous pouvez consulter les sites suivants :

la Préfecture d'Indre-et-Loire ***http://www.indre-et-loire.gouv.fr*** *ou* ***www.service-public.fr***

PACS (Pacte Civil de Solidarité)

Le PACS est un contrat conclu entre 2 personnes majeures vivant en couple, de sexe différent ou de même sexe pour organiser leur vie commune.
Les deux partenaires doivent remplir les trois conditions suivantes :

- Être majeurs (le partenaire étranger doit avoir l'âge de la majorité fixée par son pays),
- N'être ni marié, ni pacsé,
- Ne pas avoir de lien familial direct ou trop proche avec l'autre partenaire.

Les futurs partenaires doivent rédiger et signer une convention.

Les pièces à fournir sont les suivantes *(des documents supplémentaires peuvent être demandés en fonction des situations)* :

- Convention de PACS *(convention personnalisée ou formulaire complété cerfa)*,
- Déclaration conjointe d'un PACS et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune au moyen d'un formulaire cerfa,
- Acte de naissance *(extrait avec indication de la filiation)* de moins de 3 mois,
- Pièce d'identité *(carte d'identité, passeport...)* en cours de validité, délivrée par une administration publique *(original +1 photocopie)*.

L'enregistrement du PACS, se réalise soit en Mairie de la Commune de résidence par l'Officier d'Etat Civil, soit par un Notaire.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ & PASSEPORT

Le lieu de la demande ne dépend pas de votre domicile. Vous pouvez vous rendre **dans n'importe quelle mairie à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement.**

Les documents à présenter dépendent de votre situation.

Pour une personne majeure, la carte nationale d'identité a une durée de validité de 15 ans *(pour les anciens modèles de carte - plastifiée bleue)* et 10 ans pour le nouveau modèle - format carte bancaire.
Pour un enfant mineur, la carte nationale d'identité a une durée de validité 10 ans.
Le passeport a une durée de validité de 10 ans pour une personne majeure et 5 ans pour un enfant mineur.
Vous pouvez préparer la démarche en effectuant une pré-demande en ligne depuis votre domicile en vous connectant sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : **https//ants.gouv.fr.**
Il faudra ensuite vous rendre en mairie pour finaliser la demande avec les pièces justificatives. La Mairie récupèrera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et prendra vos empreintes.

! Attention : la Mairie peut exiger que le dépôt du dossier se fasse uniquement sur rendez-vous. Il convient de consulter le site internet de la Mairie concernée.

Le retrait du titre devra se faire au lieu du dépôt du dossier.

Pour plus de renseignements, notamment sur les pièces à fournir, le coût et le lieu de demande, vous pouvez consulter le site : **www.service-public.fr**

LIVRET DE FAMILLE

S'adresser à la Mairie de votre domicile qui vous fournira un imprimé de demande de duplicata de Livret de Famille, lors de la demande d'un second livret.

La Mairie fera, ensuite, le nécessaire pour l'obtention de votre nouveau Livret de Famille.

CERTIFICAT DE NATIONALITÉ FRANÇAISE

Il convient de remplir un formulaire cerfa disponible sur le site du service public : **www.service-public.fr**

Puis de le déposer ou l'envoyer au :

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOURS
2, place Jean Jaurès - 37928 TOURS
Tél. : 02 47 60 26 60 / Fax : 02 47 60 26 61
Mail : tj-tours@justice.fr

ACTES D'ETAT-CIVIL

ACTE DE DÉCÈS
S'adresser à la Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile du défunt.
INFORMATIONS À INDIQUER :
- Date du décès,
- Nom et prénoms du défunt.

ACTE DE MARIAGE :
S'adresser à la Mairie du lieu de mariage des époux.
INFORMATIONS À INDIQUER :
- Date du mariage,
- Noms de famille et prénoms des époux, filiation *(en fonction du document demandé – copie intégrale – extrait avec filiation)*.

ACTE DE NAISSANCE
S'adresser à la Mairie du lieu de naissance.
INFORMATIONS À INDIQUER :
- Date de naissance,
- Nom, prénoms, filiation (en fonction du document demandé – copie intégrale – extrait avec filiation).

Les actes de naissance et de mariage seront délivrés en fonction des textes en vigueur en tenant compte des différentes particularités de transmission des données.
Aussi, des justificatifs pourront vous être demandés.

EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE (Bulletin n°3)

Vous pouvez effectuer votre demande :
- sur le site Internet du Casier judiciaire national : **casier-judiciaire.justice.gouv.fr**
- par courrier, en remplissant un formulaire cerfa disponible **sur www.service-public.fr**

À adresser au :

CASIER JUDICIAIRE NATIONAL
107, rue du Landreau - 44317 NANTES Cedex 3

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Différentes situations peuvent se présenter, pour cela vous pouvez consulter le site : **www.service-public.fr.**
Il convient d'effectuer votre demande en ligne via **www.service-public.fr** ou de remplir le formulaire cerfa disponible sur le site et de le déposer en Mairie accompagné des pièces justificatives ci-dessous :

- Pièce d'identité prouvant la Nationalité Française *(valide ou périmée depuis moins de 5 ans au jour du dépôt de la demande)* – Carte d'identité Française, Passeport Français,
- Justificatif de domicile *(facture d'électricité, de gaz, de téléphone fixe...)* de moins de 3 mois.

PERMIS DE CONDUIRE ET CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Les usagers effectuent désormais leurs démarches en ligne concernant les permis de conduire et les certificats d'immatriculation :

- Rendez-vous sur le site **https://immatriculation.ants.gouv.fr/** pour ce qui concerne les démarches liées au certificat d'immatriculation *(duplicata, déclaration de cession, changement d'adresse, changement de titulaire...)*
- Rendez-vous sur le site **https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/** pour ce qui concerne les démarches liées au permis de conduire *(demander un permis de conduire, duplicata, renouvellement de permis suite à avis médical...)*

Pour les certificats d'immatriculation, il est rappelé que les démarches peuvent également être effectuées directement par un professionnel de l'automobile habilité.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site **http://www.indre-et-loire.gouv.fr/**

DEMANDES D'URBANISME

Avant d'entreprendre vos travaux, ***renseignez-vous auprès de la Mairie*** afin d'obtenir l'autorisation correspondante au type de travaux envisagés.
NOTAMMENT CONCERNANT :
- Les constructions neuves, appentis, garages, auvents, vérandas, abris de jardins...
- les démolitions,
- Les ravalements de façades,
- Les modifications d'ouvertures, de portes, de fenêtres, par changement à neuf ou peinture,
- Les modifications ou édifications de clôtures telles qu'elles soient *(murs, grillages...)*
- Les toitures.

NOUVEAU

Depuis le 1er janvier 2022, il vous est possible de déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme) en ligne par voie électronique, dont le guichet unique pour toutes les communes du territoire du PAYS LOIRE NATURE est le: **https://sve-pln.sirap.fr**
LES ÉTAPES POUR UNE DEMANDE DÉMATÉRIALISÉE :
1. Préparez au préalable tous les documents sous format numérique (pdf, jpg, png),
2. Accéder au guichet unique pour les demandes dématérialisées https://sve-pln.sirap.fr – Retrouver votre commune par son code postal.
3. Créer votre compte,
4. Choisissez votre formulaire en fonction de votre projet et remplissez-le en ligne,
5. Joignez les documents numériques du dossier (Plan de situation, de masse, des façades côtés, notice descriptive...etc... documents listés dans le bordereau des pièces à joindre),
6. Validez le dossier et envoyer-le,
7. Afin de permettre l'envoi dématérialisé du récépissé de dépôt, ne pas oublier d'indiquer votre adresse électronique dans le formulaire du cerfa de demande et de cocher l'encart 2 « coordonnées du demandeur », la case « J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante ».

Si vous ne souhaitez pas réaliser votre demande en ligne, vous pouvez toujours déposer à la mairie ou envoyer par voie postale votre dossier.
Les imprimés et notices sont également disponibles sur le site du service public : **www.service.public.fr.**

Pour toute information complémentaire sur le champ d'application de ces autorisations, vous pouvez vous adresser au service instructeur :

PAYS LOIRE NATURE TOURAINE
1, rue Serpentine – 37340 AMBILLOU
02 47 55 92 04
Service Urbanisme

LE RECENSEMENT & LA JOURNEE DEFENSE

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser auprès de la Mairie de son domicile – la demande peut également se faire en ligne
Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).
PIÈCES À FOURNIR POUR LE RECENSEMENT :
- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française *(carte nationale d'identité ou passeport)* valide,
- Livret de famille à jour,
- Justificatif de domicile.

À la suite du recensement, la Mairie délivre une attestation de recensement indispensable, pour les jeunes avant 18 ans, afin de pouvoir s'inscrire à un examen ou un concours organisé par l'administration Française.

Pour tout renseignement veuillez contacter :
L'accueil de votre Mairie ou **le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) d'ANGERS**
09 70 84 51 51
mail : csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr
Site web : https://www.defense.gouv.fr/jdc

Inscriptions listes électorales

Pour vous inscrire sur les listes électorales :

PAR INTERNET
https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/listes-electorales-nouvelle-inscription

PAR COURRIER

EN MAIRIE

Vous pouvez vérifier votre inscription électorale à l'adresse suivante :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687

Retrouvez toutes les informations sur les démarches relatives aux élections sur les sites :
https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/elections

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47

ÉCOLE YVAN POMMAUX

EFFECTIFS

Cette année, c'est 136 élèves qui sont répartis comme suit :

PS/MS	Mme RUAULT *aidée de Patricia HAREL*	18+7
MS/GS	Mme CERESER/Mme BRISSARD *aidées d'Annie RENOU*	13+9
GS/CP	M. HÉNAULT *aidée de Géraldine NOBILLEAU*	13+8
CE1/CE2	Mme VERGNOLLE	15+6
CE2/CM1	Mme PUAULT	8+12
CM2	M. LOPES	27

Géraldine NOBILLEAU travaille sur l'école à mi-temps et participe au ménage des salles communales.

Le jour de décharge de Mme CERESER est maintenant le mardi plus 1 jeudi sur 3.

MUSIQUE

Cette année, Juliette CHOUROT intervient à nouveau le jeudi matin dans chaque classe de 25 à 40 mn suivant l'âge des élèves. Cette intervention est financée par la Communauté de Communes et permet un travail de qualité en musique.

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Siègent au conseil d'école : Mmes BOUE SALMON, BABIN, POCERO, VOLLAND, PLANCHON et M. GAGNER. Mme VALENSI est suppléante.

AVS

Notre équipe est complétée par trois assistantes de vie scolaire qui accompagnent des élèves de l'école : Mmes Isabel BARBOSA, Justine LEMAIRE et Christine LAMOUR.

COOPÉRATIVE GÉNÉRALE

Elle sert à financer l'achat de matériel, le goûter de Noël, des spectacles et des sorties. L'année dernière, de nombreux projets ont permis de rattraper les années passées. La journée aux Sables d'Olonne, la journée au Puy du Fou, la visite d'une ferme pédagogique, les sorties au musée des Beaux-Arts et les sorties sportives avec l'USEP ont ponctué l'année pour le plaisir des enfants.

Toute l'équipe enseignante profite de ce bulletin pour remercier les parents qui contribuent à faire vivre notre école, et plus particulièrement « Les Enfants d'Abord », sans qui rien ne serait possible. En juin, nous avons pu enfin revivre notre traditionnelle fête d'école et ce fut une belle réussite. Merci à Mme Boue Salmon, la présidente, qui passe le relais cette année et avec qui les échanges furent de qualité. Nous espérons encore un beau partenariat avec la nouvelle équipe, pour le plaisir des élèves.

ACTIONS ÉDUCATIVES

Des projets d'école : marché de Noël, goûter de Noël, décoration du char de Carnaval préparé par « Les Enfants d'Abord », journées thématiques banalisées sur toute l'école, fête de l'école…

Des projets de cycle : rencontre sportive cycle 2 et 3, concours scrabble cycle 3, intervention SNCF, cycle piscine, rencontre USEP, sortie au musée des Beaux-Arts, sortie à l'opéra de Tours, pratique de l'anglais, sensibilisation à l'allemand, matinée jeux de société en maternelle…

Cette année, notre thème est « une vie d'artiste au fil du temps ».

REMERCIEMENTS

Un grand merci aux agents municipaux, très réactifs, qui interviennent dans l'école dès qu'on les appelle.

Merci aussi aux secrétaires, toujours souriantes et disponibles pour répondre à nos besoins.

Merci aux ATSEM, aux AESH, au service civique, qui nous sont très précieux.

Merci aux 2 associations périscolaires (cantine et Pataclou) pour nos échanges nombreux et variés afin de travailler de façon cohérente sur l'école.

Merci enfin et bien sûr à la Municipalité qui nous soutient, nous comprend, nous encourage dans nos actions et nos projets.

Les vergers de Montgratté

Photo fournie par la Famille SIMIER - Tous droits réservés

Quand on arrive à Sonzay en venant de Tours, la première vision qu'on a du village est une étendue de vergers, recouverts ou non, selon la période de l'année, par ses filets paragrêle. A Sonzay, les pommes sont reines. Leur production est une activité importante de la commune.

Une histoire familiale

Aujourd'hui, c'est la troisième génération de la famille SIMIER qui dirige les vergers de Montgratté. L'histoire a commencé avec leur grand-père, Pierre SIMIER dans les années 50, puis Michel SIMIER.

À l'époque, les anglais, grands consommateurs de pommes, avaient apprécié ce producteur français qui parlait leur langue. Ils étaient les principaux clients des vergers qui s'étaient implantés à Pernay et Sonzay.

Aujourd'hui, si une partie de la production est encore exportée, ce sont aussi dans les enseignes locales qu'on peut trouver les pommes Mylord.

Photo fournie par la Famille SIMIER - Tous droits réservés

Les pommes

Une dizaine de variété de pommes sont produites à Sonzay :

- des variétés classiques
- des variétés dites « club » comme la Pink Lady ou Jazz
- des pommes « bio » comme la variété Swing (20% des parcelles environ)

Toutes sont vendues sous la marque Mylord reconnaissable par les consommateurs sur les emballages.

La culture des pommes

Comme toute activité agricole, la culture des pommes suit le cycle des saisons.

Fin d'été-automne

De août à novembre selon les années, c'est la cueillette. Elle dure 2 mois à 2 mois 1/2 puisque toutes les variétés, selon qu'elles sont précoces ou tardives, ne mûrissent pas en même temps.

Les pommes rejoignent ensuite les chambres froides pour être stockées puis triées, conditionnées à la station et expédiées directement sur le circuit de vente, que ce soit sur place au magasin, ou vers des destinations plus lointaines. Ainsi, les pommes de Sonzay peuvent aller rejoindre les rayons des grandes surfaces partout en France, mais aussi être exportées en Europe, et même en Asie !

Hiver

Les travaux d'hiver, ce sont la taille des arbres, l'installation des filets paragrêle, de l'irrigation. En hiver se fait aussi le renouvellement des arbres (5 à 7 % sont renouvelés tous les ans).

Printemps

Le printemps, ce sont aussi les basses températures et les bourgeons ne doivent pas geler.

Des gelées tardives au printemps sont à surveiller.

Trois dispositifs sont mis en place pour cela :

- l'aspersion des arbres (avec une fine couche de givre qui protège)

- les bougies en bout de rangs qui réchauffent les arbres
- les tours anti-gel, qui réchauffent l'air en le brassant.

Au printemps, c'est aussi là qu'arrive l'apiculteur qui va déposer les ruches et les abeilles vont travailler. Indispensables à la pollinisation et donc à la production de fruits, celles-ci vont parcourir les vergers pour butiner les fleurs, y compris celles de pommiers sauvages plantés à cet effet.

Évidemment, pour cela, l'utilisation de produits phytosanitaires est très encadrée, les vergers ayant un label de « haute valeur environnementale » (HVE niv 3) et un label Beefriendly qui oblige à protéger les abeilles dans les vergers.

Eté

En début d'été se fait l'éclaircissage des fruits. Pour ne pas fatiguer l'arbre, mais aussi pour que les pommes puissent grossir, il faut enlever celles qui sont en surnombre.

L'eau

La gestion de l'eau est essentielle. Les vergers sont ici installés et leur dimension calculée en fonction des ressources en eau. Les vergers disposent de forages, de drainages, d'un bassin et d'un système d'arrosage et d'irrigation totalement contrôlé, notamment par des sondes hydriques.

Les vergers sont tous irrigués en goutte-à-goutte ce qui permet de limiter au maximum la consommation d'eau et de préserver cette ressource. L'arbre a ce qu'il lui faut et aucune goutte d'eau n'est perdue.

L'agroécologie est au cœur de la gestion des vergers tout au long de l'année.

Les hommes

Une quarantaine de personnes, hommes et femmes, travaillent à la station avec différentes qualifications et à différents emplois (stockage, conditionnement, vente, communication, gestion, ingénieurs, commerciaux ...).

Autant de personnes travaillent dans les vergers et quand c'est le moment, ce sont 150 personnes qui participent à la cueillette.

Les vergers emploient des habitants de la commune, des communes alentours mais est aussi un lieu de formation pour les diplômes en alternance. De même, les salariés se forment toute l'année.

Le magasin

A côté de la station et ouvert au public, se situe le magasin de vente au détail. On y trouve :

- les différentes variétés de pommes,
- du jus de pomme,
- du jus pétillant,
- le miel de l'apiculteur partenaire.

Le Val de Loire, avec son climat tempéré, est une région idéale pour la production des fruits, notamment les pommes.

Les établissements SIMIER produisent ainsi 9000 tonnes de pommes par an sur les 160 hectares répartis sur sites : Pernay, Neuillé, Mazière ... et Sonzay bien sûr.

Après la guerre, le mot d'ordre était de « nourrir la France » qui avait été affamée par l'occupation. Aujourd'hui, et encore plus depuis la Covid, nous parlons de « souveraineté alimentaire ».

Les savoirs-faire locaux sont d'autant plus précieux.

02-2022 • Inauguration travaux énergétiques

03-2022 • Logement d'urgence

04-2022 • École

04-2022 •Repas des ainés

04-2022 • Chasse aux oeufs

Photo de drône Château de la Motte

05-2022 • Inauguration du Square

Square

06-2022 • Fête de la musique

06-2022 • Fête de l'école

07-2022 • Brocante

07-2022 • Fête au village

07-2022 • Courses cyclistes

11-2022 • Armistice

11-2022 • CMJ 2022-2023

Présentation

des 3 portraits du personnel communal

PATRICIA HAREL

Agent territorial spécialisé
des écoles maternelles (ATSEM)

« Je pense qu'il faut être patient et calme pour faire ce travail auprès des enfants »

SON PARCOURS

Patricia a été ATSEM dans d'autres écoles mais a été aussi animatrice en colos ou centres de loisirs étant titulaire du BAFA. Elle est arrivée en remplacement de collègues en congés maternité puis, en 2005, a bénéficié de la création d'un troisième poste à l'école de Sonzay. Elle a été titularisée en 2008.

Elle évoque la Covid, et le renforcement des règles sanitaires, comme moment d'évolution de son travail auprès des enfants.

SES MISSIONS

Patricia a pour missions d'assister les enseignants pour l'accueil des jeunes enfants et participe à l'accompagnement des enfants en situation de handicap. Elle veille à la sécurité et l'hygiène des enfants et assure la propreté des locaux ou du matériel servant directement aux enfants. Elle fait partie de l'équipe éducative.

UNE JOURNÉE DANS LA COMMUNE

Patricia est dans une classe où deux niveaux évoluent ensemble (petits et moyens), l'enseignant pouvant être mobilisé avec un groupe, elle accompagne les autres enfants dans une activité.

Le matin, elle participe à l'accueil en classe puis prépare le matériel pour la matinée (jeux, photocopies, découpages …) Elle va mener cette activité avec un groupe (6 ou 7 enfants) pendant que l'enseignant s'occupe du reste de la classe, jusqu'à 10h15.

A 10h15, elle surveille la récréation puis reprend une activité avec des enfants jusqu'à 12h.

A 13h, selon les jours, elle surveille la sieste ou est en classe avec le groupe des « moyens ».

Elle surveille la récréation de l'après-midi et fait ensuite des activités manuelles avec un groupe.

A 16h, elle accompagne les enfants à la sortie ou à la garderie. Il lui reste un temps pour faire le ménage des classes et finir sa journée.

Elle insiste sur le départ du soir : « il faut bien vérifier que les enfants n'oublient rien, ni les goûters, ni les doudous … ». Et oui, nous sommes chez les maternelles !

Patricia est intarissable sur les enfants, leur spontanéité, leurs mots, leur envie d'apprendre, leurs besoins … mais aussi sur son rôle pour les aider à être autonomes, se débrouiller, à vivre la collectivité, la vie en société … et sur l'intérêt d'une bonne relation avec l'équipe enseignante. Elle insiste sur ce point « Ici, tout le monde s'entend bien, c'est important ».

GÉRALDINE NOBILLEAU

Agent territorial spécialisé
des écoles maternelles (ATSEM)

« Une bonne communication entre nous et les enseignants est essentielle »

SON PARCOURS

Géraldine est arrivée en 2003, d'abord en remplacement puis titulaire sur la fonction d'ATSEM.

De 2003 jusqu'en 2019, elle partageait son temps entre le ménage (dojo …) et les classes mais avec la Covid, les règles d'hygiène ont été renforcées dans les écoles et l'ensemble de son temps de travail se fait maintenant dans le groupe scolaire.

En septembre 2022, son temps se partage en :

- ménage après les temps de classe
- aide aux enfants sur des temps scolaires et à Pataclou.

SES MISSIONS

Les missions de Géraldine se partagent entre prendre soin des locaux et du matériel et accompagner les jeunes enfants. Ainsi, elle va participer à l'accueil et l'animation des groupes d'enfants, leur sécurité, leur hygiène, mais aussi à la propreté des locaux, du matériel ainsi que leur rangement.

UNE JOURNÉE DANS LA COMMUNE

Les horaires de Géraldine se répartissent ainsi :

- 8h15-12h avec l'accueil des élèves et en classe
- 12h- 13h surveillance de la cour après une pause déjeuner pour elle.
- 13h30 -15h ménage
- 3h30-16h aide dans la classe

Géraldine aide l'enseignant dans l'encadrement de l'activité en préparant le matériel, en aidant les enfants à aller aux toilettes.

Le matin, elle accueille les enfants, échange avec les parents, récupère les cahiers de liaison.

Géraldine, c'est elle aussi qui rappelle le lavage des mains, les règles de vie, qui aide à mettre les chaussons, les chaussures, les manteaux, qui pense aux casquettes l'été, à attacher les boutons l'hiver, à ne pas perdre le doudou et … à consoler si besoin.

Dans la classe, elle aide pour les activités manuelles, la peinture, les jeux de manipulation, les jeux de société, le bricolage, ce qui lui permet d'être investie dans les décorations de Noël, la fête de l'école, où chaque classe prépare quelque chose. Elle parle de ces moments de partage avec les enfants, mais aussi de l'enseignant avec enthousiasme.

De manière générale, elle est toujours présente quand il y a besoin avec un enfant.

ANNIE RENOU

Agent territorial spécialisé
des écoles maternelles (ATSEM)

« Il faut de la patience, de l'écoute avec les jeunes enfants. Et ils savent bien nous le rendre »

SON PARCOURS

Annie est arrivée en 1988. Elle a débuté à 19 ans avec une classe de grande section de maternelle, d'abord comme agent de service, puis stagiaire. Elle est devenue adjoint technique territorial. Titularisée dans la fonction d'ATSEM depuis septembre 2022, elle a eu un changement de situation devenant adjoint technique territorial principal 2ème classe. Annie a connu deux générations d'élèves sonzéens et a accompagné toutes les sections de maternelle. Elle a fait plusieurs formations, dont une sur l'animation de la relaxation ludique, qu'elle utilise régulièrement.

SES MISSIONS

Annie a pour mission d'assister l'enseignant pour l'accueil et l'animation des enfants, y compris ceux avec des besoins spécifiques. Elle veille à leur la sécurité et leur hygiène. Elle prépare le matériel et les locaux, veille à la propreté de ceux-ci. Elle participe à l'équipe éducative.

UNE JOURNÉE DANS LA COMMUNE

Le matin, elle accueille les enfants avec l'enseignant : se dire bonjour, aider les enfants à s'habiller, se déshabiller tout en les encourageant dans la voie de l'autonomie.

Une semaine sur deux, Annie accompagne les plus jeunes pour la sieste. Autrement, elle est dans la classe et quand la maîtresse est avec un groupe, elle prépare le matériel de travaux manuels, la pâte à modeler etc… , et s'occupe d'un autre groupe.

Pendant la motricité, elle accompagne l'enseignante, ou prépare le prochain atelier.

Annie surveille aussi les récréations, elle veille à la sécurité, à prendre en charge les petits bobos (elle est formée PSC1) mais aussi au passage aux toilettes et au lavage des mains.

L'après-midi, elle reprend les ateliers avec, par exemple, du travail sur les lettres (pour les grands) ou sur le graphisme (pour les moyens). Annie accompagne en maternelle aussi sur le temps de jeux, d'apprendre à jouer avec les autres, le vivre-ensemble. Alors elle les accompagne au quotidien.

A la fin de la journée, elle range le matériel et aide les enfants à se préparer. L'enseignante emmène les enfants au portail et elle, elle accompagne ceux qui vont à la garderie.

Elle a ensuite un temps pour l'entretien des locaux : les sanitaires, les classes. Aux petites vacances, c'est un ménage plus approfondi, aux grandes vacances c'est le grand ménage avec décapage et lustrage des sols.

Annie est intarissable sur les enfants, leurs besoins, la manière dont ils progressent dans une année, dont ils grandissent. Elle parle avec plaisir des échanges qu'elle a avec eux.

Une rue, une histoire

Rue Marcel DÉCIRON

Instituteur à Sonzay durant la guerre et les années suivantes, Marcel DÉCIRON a laissé son souvenir chez ses élèves mais aussi rue du 8 mai puisqu'il est à l'origine de la construction d'un bâtiment important.

Un instituteur

« Grand », « costaud », « ferme », « il fallait que ça marche droit » mais aussi très gentil, ayant surtout à cœur la réussite et l'intelligence de ses élèves, voilà comment est décrit Marcel DÉCIRON, instituteur à Sonzay de 1934 à 1954.

Blouse grise des enseignants de l'époque, la cinquantaine, cheveux gris, il avait la responsabilité de l'école des garçons, les grands surtout, son épouse Yvonne, née Lefevre s'occupant de son côté des plus petits dans cette grande salle de classe séparée en deux par une cloison, chauffée par un poêle à bois au milieu.

Marcel DÉCIRON avait la réputation d'être un bon instituteur, ses élèves réussissaient.

Voilà comment les sonzéens s'en souviennent, comme M. BRIZARD, qui l'a eu comme instituteur.

Marcel Paul DÉCIRON est né le 15 novembre 1904 à Tours. Son père y était cafetier[1]. Il s'est marié le 3 août 1925 à Saint-Christophe-sur-le-Nais. Il est décédé le 26 octobre 1992 à Cugand, en Vendée.

Instituteur impliqué dans la vie culturelle du village, on lui doit, dans l'après-guerre, la construction de la salle des fêtes rue du 8 mai 1945.

L'école à Sonzay dans les années 50

Les jeunes sonzéens allaient à l'école de 5 ans jusqu'à 14 ans, et toute la scolarité se faisait dans le village, jusqu'au certificat d'études et une remise des prix ou les élèves ayant réussi ce difficile examen[2] recevaient un prix, publiquement : les fameux livres à la couverture rouge. Pour beaucoup, ensuite, c'était le monde du travail qui les attendait.

[1] Au 12 rue Gambetta à Tours (actuellement un hôtel)

[2] Pour l'anecdote, l'épreuve de sport se faisait sur le champ de courses à Neuillé.

L'école n'était pas mixte et il y avait l'école des filles (qui a ensuite abrité la Poste et actuellement l'école de musique) et l'école des garçons, en haut de la rue de la Massotelle. Un logement pour les instituteurs était situé en face. La cantine, à côté de l'école des garçons, accueillait tout le monde le midi. Les filles traversant le village pour s'y rendre : descendant la rue du 11 novembre en rang. Des activités mélangeant les classes avaient lieu dans la cour de l'école des garçons. Des activités sportives se faisaient sur un terrain à l'emplacement actuel du groupe scolaire.

C'était l'époque des bureaux à rabat, du poêle allumé tôt le matin et qui chauffait la classe, des instituteurs portant une blouse grise, comme Marcel DÉCIRON dans le souvenir de ses élèves.

La salle des fêtes

C'était aussi l'époque où les vaches, venant de nombreuses fermes de Sonzay, circulaient dans le bourg pour aller aux champs, champs qui, pour certains, se trouvaient aux emplacements actuels de la salle des fêtes et de la rue .... Marcel DÉCIRON.

Autour de l'école il y avait déjà du théâtre pour les filles et des séances de cinéma étaient organisées. Il manquait une salle digne de ce nom et la commune n'était pas riche. C'est là que Marcel DÉCIRON a pris les choses en main, avec l'autorité qui le caractérisait. Il a ainsi emprunté aux habitants de quoi financer cette salle des fêtes.

On se souvient de lui, passant dans toutes les fermes de Sonzay, sollicitant une contribution. Les parents prêtaient de l'argent.

Les fonds ont finalement été réunis et la salle a été construite. Elle correspond à la partie haute de la salle des fêtes actuelle, avec la scène et la salle de projection, pour le cinéma bien sûr, qui vivait son âge d'or, et si important pour la vie d'une petite commune comme Sonzay dont les habitants se déplaçaient peu à Tours, à l'époque où la télé ne trônait pas dans les salons.

Il y a eu des bals dans cette salle, des mariages, des fêtes ... assez pour que, quelques années plus tard, les habitants qui avaient prêté de l'argent puisse être totalement remboursés avec les bénéfices de ces activités.

Il nous reste cette salle des fêtes, aujourd'hui agrandie, dont la salle de projection est toujours visible et qui accueille toujours les événements importants du village, ou de ses habitants. La rue qui passe derrière ce bâtiment porte logiquement, le nom de son initiateur.

LES BONSHOMMES D'ÉTÉ

À l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes, le concours des « Bonshommes d'été » a fait son retour pour la 2ème année consécutive.

5 familles se sont inscrites pour cette année.

Les élus du Conseil Municipal des jeunes ont ensuite noté ces « BONHOMMES DE L'ETE ».

Tous les participants ont reçu un bon d'achat à prendre au magasin de jardinage bricolage situé à Neuillé-Pont-Pierre.

Voici le classement de ce concours :

1er : Famille VARANNE
10 rue de la Massotelle

Famille AUBERT
23 avenue du 14 Juillet

Famille BOUVET
3 clos de la Baratière

Famille PLANCHON
26 rue du 8 Mai

Famille ROCHAIS
22 rue du Docteur Marchand

ASSOCIATIONS SONZÉENNES

BADMINTON ASSOCIATION SONZAY

Nous sommes un club loisir, la cotisation annuelle est de 35€ pour une personne ou 65€ pour toute la famille.

Section enfants : le vendredi soir de 18h30 à 20h00, encadré par Julien et Eric. Nous sommes là pour leur donner les bases de la pratique du badminton. Places limitées à 20 enfants.

Section adultes : le lundi soir à partir de 19h00 et le vendredi soir à partir de 20h00.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou téléphone.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Eric ALLET - 06 61 06 28 80
Secrétaire : Julien SAULNIER
Trésorier : Christophe SEMUR
Contact : badsonzay@gmail.com

Gala de danse de Juin 2022

CONTACT :

Sophie Gosselin - 06 12 28 02 78
sodanceeschool@hotmail.com

SO DANCEE SCHOOL

L'école de danse de Sonzay, la SODANCEESCHOOL reprend du service pour cette rentrée scolaire !

Tous les cours affichent complets !!

Les jeunes danseuses peuvent profiter du nouveau miroir dans la salle de danse (installé par la Mairie) pour apprendre les techniques élémentaires et vous préparer les chorégraphies du prochain spectacle !

Le date du spectacle sera communiqué très prochainement.

JUDO/ TAÏSO

Nous vous accueillons au sein du club de Judo pour cette nouvelle saison.

L'ensemble des cours et stages sont assurés par Frédéric LORIER, diplômé d'état ceinture noire 4ème Dan.

HORAIRES DES COURS :

LUNDI : Mini-poussin de 17h30 à 18h30, Minimes 2, cadet, junior, adulte 19h00 à 20h30

MARDI À NPP : poussin 17h30 à 18h30

MERCREDI : Baby judo de 15h00 à 16h00 • Mini-poussin de 16h00 à 17h00 • Poussin de 17h00 à 18h00 • Benjamins, minimes 1 de 18h à 19h • Taïso de 19h00 à 20h15

JEUDI À NPP : Baby judo de 17h15 à 18h15 • Mini-poussin / poussin 18h15 à 19h15

JEUDI À SONZAY : Cours de technique / kata de 19h30 à 20h30

VENDREDI : Poussin de 17h30 à 18h30 • Benjamin, minimes 1, de 18h30 à 19h30 • Minimes 2, cadet, junior, adulte de 19h30 à 21h00

Nous accueillons des nouveaux judokas tout au long de l'année à partir de 4 ans.
Pour cette nouvelle saison 150 licenciés !! En hausse !!

Des interclubs et compétitions sont organisés.
Trois stages multisports sont mis en place durant les vacances scolaires.

Email : avenirsonzayjudo@gmail.com
Site internet : http://avenirsonzay.e-monsite.com
Page facebook : avenirsonzayjudo

LES MEILLEURS RÉSULTATS JUDO POUR LA SAISON 2021/2022

AUBERT Emélie :
Vice-championne régional junior sélectionnée aux championnats de France.

PRIMAULT Mathieu :
3ème critérium régional cadet sélectionné au critérium national.

CATROUX Alban :
Champion départemental minime 3ème championnat régional minime sélectionné aux championnats de France minime.

HAUSTETE Tessa,
VIENNE Maximilien et
CATROUX Alban :
sélectionnés en équipe d'Indre-et-Loire minime pour les championnats de France minime par équipes de Département.

AUBERT Emélie, BLIN Léonie, ANGEARD Guillaume et DESPREZ Simon ont brillamment obtenus leur ceinture noire

FÉLICITATIONS À TOUS CES JEUNES POUR LEUR INVESTISSEMENT ET LEUR DÉVOUEMENT

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Anne HAUSTETE
06 21 64 57 52

Secrétaire : Benoit BOUE SALMON
06 10 25 86 68

Trésorier : Thierry SAVOT
06 89 04 06 69

Professeur : Frédéric LORIER
06 62 69 59 78

SECTION TENNIS

Pour la seconde année consécutive, à l'heure où nous écrivons cet article, et malgré un nombre important de demandes, Sonzay ne comptera pas d'école de Tennis. Nous n'avons pas réussi à trouver un professeur pour assurer les cours enfants et adultes de la saison 2022-2023.

Néanmoins, le terrain extérieur, ainsi que la salle omnisport sont toujours à votre disposition pour taper la balle entre amis ou en famille, en souscrivant à notre formule «carte famille» à 50 euros l'année.

Un grand merci aux membres du bureau (Philippe et Franck) pour leur investissement quotidien dans notre section, ainsi que le bar «Le Bistrologue», où vous pouvez prendre les cartes, sans qui l'aventure ne serait pas possible.

Nous espérons repartir nombreux pour la saison prochaine !

Pour toute question, contactez-nous par mail : tennis.sonzay@gmail.com

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Alexandre BLANCHARD
06 95 58 10 57

Secrétaire : Maryse BLANCHARD
06 69 02 73 73

Trésorier : Franck FLEURY

FOOTBALL CLUB SONZAY FOOT À 7

Suite à la confiance accordée par Christophe NAHACZ, nous avons pris en charge le club de foot à 7.

Tous originaires de Sonzay, nous avons à cœur d'assurer la pérennité de cette équipe.

Pour l'année 2022-2023 nous sommes une vingtaine de licenciés. Nous jouons en championnat avec la fédération sportive UFOLEP.

Nos matchs se déroulent les dimanches matin à 10h et nos entrainements sont à Sonzay les mercredis soir à 19h.

Le prix de la licence est de 65€.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous contacter.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Dylan OMER - 06 11 86 44 17
Trésorier : Quentin DECROIX - 06 05 16 62 67

FC GATINE CHOISILLES

Au niveau Régional !

Le FC Gâtine-Choisilles est reparti très fort sportivement cette saison avec près de 400 licenciés, réunissant :

- Près de 25 équipes, dont 3 équipes séniors (70 joueurs), un pôle féminin de 60 joueuses, une nouvelle section Baby-Foot (pour les joueurs de moins de 5 ans),
- Des équipes Jeunes au niveau Elite Départementale dans chaque catégorie,
- *Et pour la 1ère fois de son histoire, une équipe U18 en Régionale 2 !*

Un véritable exploit pour notre Club plein d'avenirs et l'équipe U18 de Stéphane NIEULANDT et beaucoup d'ambitions pour cette jeune entité (créée en 2017 grâce à la fusion des clubs de Rouziers, Neuillé-Semblançay et Sonzay)

Le FC Gâtine-Choisilles des présidents Christophe BRAULT et Florian TRÉPREAU est classé parmi les bons élèves du district de football en rivalisant avec les meilleures équipes de l'agglomération tourangelle.

Autre marque de satisfaction, c'est la présence de quatre arbitres dont Bérengère JOURDAIN qui vient d'accéder au plus haut niveau féminin, la montée en 3ème division pour l'équipe Séniors de Christophe Breteau (invaincue la saison passée) et la création d'une 3ème équipe Séniors.

Parmi les objectifs de cette saison figure le développement du pôle féminin avec le club voisin de Pays de Racan, la progression des équipes Jeunes et l'accession en 1ère division pour les Séniors d'Antoine MONHOVEN (2ème l'an passé après une saison quasi parfaite).

Ainsi nous remercions Monsieur le Maire de Sonzay, Jean-Pierre VERNEAU, les Conseils Municipaux et le Responsable du Service Technique, Monsieur GUIGNARD, de leur soutien et des efforts qu'ils ont réalisés pour entretenir les installations. Merci pour l'entretien des terrains, pour votre écoute, vos aides financières.

Remise du Label Pôle Féminin avec Laure BOULLEAU, joueuse internationale

COMPOSITION DU BUREAU :

Co-présidents :
Christophe BRAULT et Florian TRÉPREAU

Vice-président :
Stéphane NIEULANDT

RENSEIGNEMENTS :

Co-présidents Christophe BRAULT
06 72 90 28 88

LE GROUPEMENT PÉDESTRE SONZÉEN

Vous habitez Sonzay ou ses environs, vous souhaitez découvrir la région Tourangelle et Sarthoise en randonnant sur leurs sentiers balisés, découvrir les petits villages, la faune et la flore, l'histoire de certains sites. Vous serez encadrés par des animateurs formés.

Notre club est affilié à la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP).

Nous sommes actuellement 78 adhérents.

Randonner permet de se ressourcer, d'échanger, de faire des rencontres, et d'entretenir sa forme physique.

Alors n'hésitez plus, venez nous rejoindre. Nous marchons sur une distance moyenne de 10 km. C'est accessible à tous.

Nos randonnées se font au départ de la salle des associations pour un covoiturage ou directement sur le lieu de la sortie :

- Tous les mercredis après-midi à 13h30 pour le covoiturage ou 14h00 sur le lieu de randonnée (d'octobre à mai) et le matin à 8h30 pour le covoiturage ou 9h00 sur le lieu de randonnée (de juin à septembre).
- Nous randonnons toute la journée le dernier mercredi de chaque mois, de juin à septembre avec un pique-nique tiré du sac.
- Tous les troisième dimanche matin de chaque mois à 8h30 pour le covoiturage ou 9h sur le lieu de randonnée. **Nouveauté cette année ces randonnées sont ouvertes aux extérieurs.**

TABLEAU DES MARCHES OUVERTES DES DIMANCHES 2023

Dimanche 15 janvier	LOUESTAULT	Rdv : place de l'église Randonnée de 10 kms
Dimanche 9 Février	ST ANTOINE DU ROCHER	Rdv : place de l'église Randonnée de 9.5kms
Dimanche 19 mars	CERELLES	Rdv : place de la mairie Randonnée de 10 kms
Dimanche 15 Avril	MAZIERES DE TOURAINE	Rdv : parking du stade Randonnée de 10 kms
Dimanche 21 mai	CLERE LES PINS	Rdv : place du champ de foire Randonnée de 9.2 kms
Dimanche 18 juin	ST PATERNE RACAN	Rdv : parking abbaye Clarté dieu Randonnée de 8 kms
Dimanche 16 juillet	VILLIERS AU BOUIN	Rdv : place de la mairie Randonnée de 10 kms

POUR CHAQUE MARCHE :

• le tarif est de 2 € avec collation au départ,
• le départ est à 9h avec un rendez-vous fixé 15 minutes avant le départ,

Contact : 06 62 35 12 52 ou 06 64 17 57 48 - mail :patrick.hamon.gps@orange.fr

Nous faisons une pause durant le mois d'août.

Nous faisons tous les ans un voyage en car de 4 jours, dans une région de France. Cette année nous étions à la pointe de Crozon dans un village vacances Cap France.

Nous faisons un séjour en gestion libre en gîte avec une vingtaine de personnes. En 2022 nous étions en Baie de Somme.

Nous organisons également des moments festifs tout au long de l'année (barbecue, visites à thèmes).

Pour 2023 des sorties programmées.

Vous voulez essayer ? Venez nous rejoindre. C'est accessible à tous adultes et enfants. Période d'essai pendant trois sorties, au-delà de laquelle il faudra prendre une licence.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Patrick HAMON 06 62 35 12 52
Secrétaire : Brigitte FRANÇOIS 06 64 17 57 48
Trésorière : Dominique MANON 06 32 84 35 11

NOUVEAUTÉ 2023

Besoin d'une activité physique adaptée à votre condition et à vos disponibilités ? Envie de vous oxygéner ? Envie de perdre du poids, de retrouver la forme ? Envie d'améliorer vos performances en randonnée ?

La marche nordique, laissez-vous tenter !

Pour la prochaine saison sportive 2023 / 2024, en septembre, nous envisageons de mettre en place une cession « Marche Nordique au sein de notre club GPS ».

Celle-ci se déroulerait un soir de 18h à 20h30. Elle serait encadrée par des animateurs formés « Marche Nordique »

Nous voulons faire un sondage aussi si vous êtes intéressés par cette nouvelle activité nous vous invitons à nous communiquer vos noms et adresse au Président ou à la secrétaire de la section.

À BIENTÔT.

Adresse mail : patrick.hamon.gps@orange.fr
https://gpsonzeen.jimdosite.com/

COMPAGNIE DES ARCHERS DE GÂTINE ET CHOISILLES

Enfin une saison 2021/2022 complète, quel bonheur.

Malgré l'incertitude de l'avenir, les effectifs se maintiennent avec 26 licenciés venant de 7 communes différentes Sonzay, Neuillé-Pont-Pierre, Pernay, Saint-Paterne, Souvigné, Brèches et Fondettes.

Le groupe se compose de 11 féminines et 15 masculins dont 19 jeunes de moins de 16 ans et 7 adultes.

Nous sommes 3 archers (2 jeunes et une adulte) à participer aux différentes compétitions qualificatives, départementale, régionale et nationale ainsi qu'aux fêtes de club.

Ronan, Mathilde et moi-même avons été tous les trois sélectionnés pour le tir National extérieur à Pont Rémy dans la Somme et Mathilde a participé pour la dernière fois (âge limite) au Rassemblement National jeunes tir à l'arc par équipe de 4 à Saint Benin d'Azy dans la Nièvre et a eu le bonheur de finir 1ère en tir à l'arc et 1ère pour le trophée Sarb'arc qui regroupe la meilleure équipe en tir à l'arc et la meilleure équipe en sarbacane. Un grand bravo à tous ces jeunes et particulièrement à Mathilde qui représente notre club sur les compétitions depuis 8 ans.

Cet été nous avons fait une animation sarbacane et arc pour le centre aéré de Sonzay ce qui nous permet de remplacer le matériel et de participer aux grands déplacements des sélectionnés aux Nationaux.

Nous avons participé au forum des associations de Sonzay et aux olympiades de Saint-Antoine-du-Rocher afin de faire découvrir notre discipline (merci à Rozenn pour le coup de main). Nous débutons la nouvelle saison avec une trentaine de licenciés malgré le départ d'une dizaine de personnes.

LES HORAIRES DES ENTRAÎNEMENTS SONT LES SUIVANTS :

- Mercredi de 14h à 15h30 pour le 1er groupe d'enfants
- Mercredi de 15h30 à 17h30 pour le 2ème groupe d'enfants
- Mercredi de 20h 30 à 22h30 pour les adultes
- Samedi de 10h à 12h pour ceux qui ne peuvent pas venir le mercredi et les archers qui font les compétitions.

Si vous avez envie de découvrir et d'essayer le tir à l'arc et la sarbacane vous pouvez venir à n'importe quel moment de l'année, vous serez les bienvenus.

Merci à la Mairie pour la mise à disposition de la salle sportive afin que l'on puisse pratiquer et faire découvrir notre sport.

COMPOSITION DU BUREAU :

Christine LÉPINAY, présidente du club et animatrice
Tél. : 02 47 24 52 93 • Mail : lepinaychristine@hotmail.fr
Trésorier : Lionel PAQUET

LA TROUPE DES PLANCHES GELÉES

Galvanisée par la satisfaction d'avoir à nouveau pu présenter à son public, en mars 2022, la pièce **« Dépêche-toi Bibiche, on va rater l'avion » de Jérôme DUBOIS** qui a remporté un franc succès à Sonzay, ainsi qu'à Montlouis-sur-Loire où nous avons joué à la demande d'une association, la troupe a repris ses répétitions avec toujours autant de plaisir et d'enthousiasme.

La troupe des Comis'Ados qui voit arriver cette année des nouvelles graines d'artistes est également impatiente de vous présenter sa nouvelle pièce intitulée **« Parents défendez-vous »**.

LES RÉPÉTITIONS SE FONT À LA SALLE DES FÊTES DE SONZAY :

- le jeudi de 18h15 à 19h15 pour la section enfant de 10 à 14 ans
- le jeudi de 20h30 à 23h00 pour la section adulte.

Dans l'espoir de vous divertir toujours autant, nous travaillons actuellement notre prochaine comédie qui s'intitule **« Ma femme de ménage est un homme » de Magali MEYLAN & Thierry PAHUD** que nous vous présenterons à la salle des Fêtes de Sonzay aux dates stipulées dans le calendrier des manifestations, avec bien sûr la troupe des Ados en avant-première pour une nouvelle pièce mise en scène par Alexandra et Stéphanie.

Nous serons heureux de vous retrouver aussi nombreux, à bientôt !

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Stéphanie LEFAY
Secrétaire : Marie-laure CERESER
Trésorier : Hubert TROUILLARD

C'EST Si Fa Si La ... CHANTER

Chanter en toute simplicité est notre priorité.

Vous chantez bien ?.... Venez !!

Vous chantez mal ?.... Venez aussi !!

Vous chantez faux ?.... Venez tout de suite !!

Vous serez tous accueillis salle des associations à 20h le mercredi.

Voyage musical d'1h30 dans le beau répertoire français.

Votre enfant aime chanter ?
Nous l'attendons.

LE CHANT EST BON POUR LA SANTÉ, VENEZ TOUS CHANTER À SONZAY

ADHÉSION :
Adulte: 75€
Enfant (-18 ans) : 50€

Deux répétitions d'essai et accueil en cours d'année.

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Noëlle RIVAULT
06 72 84 93 17
Secrétaire : Brigitte DEROUBAIX
Trésorière : Nicole PÉTEREAU
06 14 07 43 11
fasilachanter@gmail.com

HARMONIE ET ECOLE DE MUSIQUE DE SONZAY

Cette année, n'hésitez plus : venez découvrir et pratiquer la musique, il y a forcément un instrument, ou bien, l'envie de venir nous rejoindre au cœur de l'orchestre, de beaux moments musicaux et de convivialités vous y attendent !

S'il y a un an le COVID perturbait la rentrée de nos établissements d'enseignements artistiques et de nos orchestres, cette rentrée 2022 s'ouvre encore dans un contexte anxiogène, entre la guerre en Ukraine et ses conséquences inflationnistes.

Il nous faut donc rester mobilisés pour l'avenir de nos associations. Pour cela l'école de musique et l'Harmonie de Sonzay ont besoin de vous, comme les autres années, contribuez au succès de cette nouvelle édition en la relayant autour de vous auprès de vos proches, de vos réseaux, pour renforcer les vocations à former, les futurs musiciens de notre Harmonie !

L'école de musique et l'Harmonie assurent un rôle essentiel parce qu'elles sont de vraies partenaires dans les diverses manifestations socio culturelles des collectivités locales.

En cette année 2022/2023 l'école poursuit son but: **RENDRE ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE LA PRATIQUE D'UN INSTRUMENT** (300 euros l'année pour les instruments d'Harmonie) et former les futurs musiciens de l'Harmonie.

Pour cela nos professeurs diplômés dispensent des cours de 40 minutes (incluant la FM) tout au long de l'année scolaire. Un cours de 20 minutes est aussi proposé aux enfants issus de l'orchestre à l'école.

Les élèves doivent aussi avoir une pratique collective dès leur deuxième année avec l'orchestre poussin puis l'orchestre d'Harmonie.

L'école de musique souhaite la bienvenue aux nouveaux élèves, nombreux cette année. Et c'est avec plaisir que nous retrouvons les anciens.

Nous avons le plaisir d'accueillir notre nouveau directeur Sylvian COLIN qui succède à Stéphane RÉTHORÉ (toujours chef de l'Harmonie et professeur de l'école).

Vous pouvez retrouver l'école sur notre site internet : edmsonzay@gmail.com et sur instagram : ecole de musique de sonzay

Quelques chiffres :
- 69 élèves inscrits pour cette rentrée 2022/2023 avec 7 professeurs
- 40 musiciens pour l'orchestre dont les répétitions sont les mardis de 20h20 à 22h20.

Notre temps fort de cette année 2022 fut cette date du 1er Octobre, soirée d'anniversaire des 150 ans de l'Harmonie au gymnase de Sonzay.

Cet événement musical marqué par la présence de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris et de l'ensemble « A Tour de Cors » auprès de notre Harmonie pour un concert de deux heures d'une grande qualité, la musique au cœur de cet événement, vous étiez nombreux à venir partager ce beau moment musical !

Nous profitons de cet article pour féliciter tous les musiciens, élèves et professeurs pour leurs investissements au sein de nos deux entités. Un grand merci à tous !

Enfin sachez qu'il n'y a pas d'âge pour commencer ou reprendre un instrument. L'Harmonie recherche très activement de nouveaux musiciens. N'hésitez plus !

COMPOSITION DU BUREAU :

HARMONIE :
Présidente : Chloé SIX GUIONNIÈRE
Secrétaire : Bernadette BOUCHAUD
Trésorier : Philippe VANDEVOORDE

ÉCOLE :
Vice-Présidente : Carole PEREIRA
Secrétaire-Adjointe : Séverine DHUIT
Trésorier-Adjoint : Laurent PAVIOT

CONTACTS :
Directeur de l'école de musique :
Sylvain COLIN : 06 74 90 65 66
edmsonzay@gmail.com
Chef de l'harmonie :
Stéphane RÉTHORÉ : 06 82 11 82 62
harmonie.sainte.cecile.sonzay@gmail.com

SONZAY

COMITÉ DES FÊTES ET DE LA CULTURE

C'est toujours avec la même envie de partage que les bénévoles du Comité des Fêtes et de la Culture organisent leurs activités.

L'année 2022 nous a permis de vous retrouver presque comme avant la pandémie !!

Nous vous attendons pour les prochaines manifestations dans la joie et la bonne humeur !!

Si vous désirez nous rejoindre, les nouveaux bénévoles sont bienvenus dans notre association.

Retrouvez les dates des différentes manifestations prévues dans le calendrier du bulletin.

LOCATION :

Possibilité de location de matériel type vaisselle, couverts, stands, tables, bancs et bien d'autres choses...

Merci de bien vouloir vous adresser à Étienne BOUCHER au 06 87 92 25 71 ou à Philippe Common au 06 16 14 07 29

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Jack RIVAULT
06 32 14 26 14

Secrétaire : Paule MOREAU -02 47 24 72 20
paule.moreau@bbox.fr
Trésorière : Mimie RENOU

La Bibliothèque de Sonzay est entrée en 2020 dans le réseau des Bibliothèques de Gâtine-Choisilles/Racan. Vous disposez désormais de l'accès à 30 000 documents que **vous pouvez réserver directement en ligne sur le site https//ccracan.bibli.fr/** et vous pouvez également les récupérer et/ou les rendre dans la Bibliothèque de votre choix.

Votre adhésion vous donne accès à la médiathèque numérique NOM@DE pour des films, des livres, de la musique, l'apprentissage des langues, des jeux et plus...

Les Bénévoles restent à votre disposition aux heures de permanences habituelles pour vous donner toutes les informations que vous souhaitez.

N'hésitez pas à venir nous voir !

CONDITIONS DE PRÊTS :

Par Adhérent-e, pour une durée de 21 jours :
- 6 livres ou documents - 1 C.D - 1 D.V.D

TARIFS :

- **6 euros par adulte** (à partir de 18 ans) **8 euros hors Sonzay**
- **Gratuité pour les enfants**, y compris les lycéens, étudiants bénéficiaires des minima sociaux ainsi que les assistantes maternelles sur justificatif.

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

MERCREDI : 15h – 17h30 VENDREDI : 16h - 18h30
SAMEDI : 10h30 – 12h30
Pendant les vacances scolaires, vendredi 16h00 à 18h30

COMPOSITION DU BUREAU :

Trésorière : Marie-Claude TRECHEREL
Secrétaire : Valérie PLUCHINO

Notre association accueille vos enfants avec le sourire et dans la bonne humeur sur la période scolaire avant et après l'école.

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h30 et de 16h00 à 18h30 et les mercredis sur la journée. Mais aussi sur les périodes de vacances scolaires de la Toussaint, d'hiver, de Pâques et sur tout le mois de juillet.

Le bureau est constitué de parents bénévoles qui emploient 5 salariées : Mesdames Marie Luce FOUCHET, Isabelle CHARTIER, Lucia PAQUET, Claudine FOSSE et Géraldine NOBILEAU.

Notre équipe d'animation proposera à vos enfants des activités variées sur des thématiques diversifiées.

Alors n'hésitez pas et inscrivez vos enfants pour leur permettre de partager de bons moments de loisirs et de convivialité !

Nous aurons le plaisir de vous accueillir aux heures d'ouverture au 41 rue du 8 mai 1945 à Sonzay.

Tél. : 07 89 61 92 97 - mail : clshpataclou37@hotmail.fr

COMPOSITION DU BUREAU :
Présidente : Pauline BABIN
Secrétaire : Frédérique GAGNER • Trésorière : Elodie MÉNARD

LES ENFANTS D'ABORD

Notre association a pour seule ambition de faire briller les yeux des enfants de notre école « Yvan Pommaux »

COMMENT Y PARVENIR ?

Nous organisons des évènements comme le spectacle et la boom de noël, le défilé du carnaval, la chasse aux œufs de pâques puis en fin d'année une dernière manifestation mais non des moindres, en partenariat avec l'équipe enseignante... la kermesse !!!

Les bénéfices nous permettent de faire des dons à l'école afin de participer au financement de projets pédagogiques et sorties scolaires.

Ce sont les diverses ventes (sapins de noël, galettes, plants...) et la participation des parents à celles-ci qui permettent à l'association de financer l'ensemble de ces actions.

L'ORGANISATION ?

C'est grâce à l'implication et à la bonne humeur de mamans et de papas que l'association bouillonne d'idées, peut tenir des stands, mettre en place les ventes et passer de bons moments pour les enfants !!!

La générosité du Comité des Fêtes nous permet de disposer gracieusement de tables, bancs et stands.

La Mairie nous soutient et répond présente à chaque manifestation pour nous aider (dans tous les domaines).

Aussi, nous tenons particulièrement à le remercier.

Venez nous rejoindre, pour une manifestation ou plusieurs, pour préparer ou animer, pour faire part de vos idées ou suggestions.

Association « Les enfants d'abord »
41 rue du 8 Mai 1945 - 37360 SONZAY
E-mail : lesenfantsdabord.sonzay@gmail.com

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Aurore LECOMTE - 06 30 28 36 99
Secrétaire : Charlotte SAUVAGE - 06 75 56 09 50
Trésorière : Morgane LEROUX - 06 42 45 17 66

ASSOCIATION CANTINE SCOLAIRE DE SONZAY

L'association ACS Sonzay, fonctionne grâce à un bureau de parents bénévoles, aux paiements mensuels des familles et au soutien financier de la mairie.

Cette association dispose d'une équipe de 4 salariées :

- Annabel, notre cheffe de cuisine, qui réalise chaque jour sur place les 135 repas pour tous les enfants de l'école. Un maximum d'entrées, plats et desserts sont fait maison à base de produits locaux ou issus du développement durable ou de l'agriculture biologique (comme nous le demande la loi Egalim 2).
- Christèle, Noëlle et Floriane s'occupent essentiellement du service des enfants de maternelle.
- Les enfants de primaire se servent au self installé depuis mi-septembre, Annabel leur servant le plat chaud à l'assiette.
- La surveillance de cour est assurée par Lucie et Fred.

COMPOSITION DU BUREAU :
Président : Arnold PAIN
Secrétaire : Christian BULTEAU
Trésorière : Elise ANDRÉ
Tél. : 02 47 24 31 95 • Mail : acsonzay@gmail.com

SCRAP BIDOUILLES & CIE

Une nouvelle saison redémarre, la quatorzième ! Et c'est toujours avec plaisir que nous retrouvons nos fidèles adhérentes.

Malheureusement comme dans toutes les associations, nous avons perdues des adhérents, conséquence de ces 2 années entrecoupées de confinements et de restrictions de réunions en groupe.

Comme toujours les rires et fous rires, le partage, l'amitié mais aussi la création, les idées et les œuvres seront au rendez-vous.
Les ateliers ont lieu un samedi après-midi par mois, à la Salle des Associations de 14h à 17h30 ;
Des **ateliers plus techniques**, découvertes de produits et de savoir-faire (réservés aux adultes) ont lieu un vendredi soir par mois, à la Salle des Associations de 20h30 à 23h.

L'adhésion annuelle est de **25 euros** (pour participer le samedi ou vendredi) et de **40 euros** pour le vendredi et le samedi. Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés par un adulte.

En octobre nous avons organisé une « Crop », comme tous les ans avant l'épidémie. Cette année nous avons eu le plaisir de recevoir ***Aurélie : KALI'Scrap*** venant de région Parisienne pour animer un atelier pour le plus grand bonheur de la vingtaine de participantes.

Comme l'année passée, pour clôturer l'année nous organiserons une journée complète d'animation en juin 2023. Challenge en 1 heure avec lots à la clé, réalisation d'un mini-album et dégustation des spécialités de chacune lors d'un buffet...

Vide-Atelier : Cette manifestation n'aura malheureusement pas lieu cette année encore pour cause de difficultés d'organisation découlant de notre petit effectif. Peut-être l'année prochaine ?

Que vous ayez 9 ou 70 ans, venez faire du «Scrapbooking » avec nous, pour transmettre vos souvenirs, conserver les petits moments courants mais importants de la vie, réaliser des cadeaux personnalisés. Ou simplement passer un bon moment pour se détendre et se vider la tête dans la convivialité et la bonne humeur.

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Véronique PETEREAU
Secrétaire : Claude PAIN
Trésorière : Claire MARTIN
Contact : scrapbidouillessonzay@gmail.com

CLUB DU BON ACCUEIL

Générations Mouvements

Le club bon accueil affiche **ses quarante-cinq ans d'existence** à ce jour et c'est autour d'un bon repas que les adhérents se sont réunis pour fêter cet anniversaire.

Le club est ouvert à tous et tous les jeudis, pour jouer soit aux cartes soit au scrabble.

C'est avant tout un lieu de rencontre et de discussion entre habitués. Lorsque les gens viennent ici ils ne pensent pas à leurs soucis.

Les **activités sont multiples**, nous fêtons les anniversaires chaque mois et certains jeudi une pâtisserie pour le goûter.

Nous sommes allez déjeuner dans un train restaurant en Vendée et un autre jour voir les roses à Doué la Fontaine.

Fin juillet, le pique-nique avec traiteur et le repas tête de veau qui rassemblent les ainés de plusieurs communes.

Cette année le club a organisé deux concours de belote, le 19 octobre et le lundi 5 décembre, la recette a été versée au TELETHON. L'année dernière nous avons fait un don de 350 euros.

Le club bon accueil est affilié à Générations Mouvement, elle fédère en Indre-et-Loire 140 clubs.

Tout au long de l'année cette association nous propose de participer à la fête de l'amitié, à des sélections et des finales départementales de dictée, de pétanque et de belote.

Cette année, nous avons reçu la randonnée vélo et nous avons un choix de voyages de plusieurs jours ainsi que de spectacles.

Venez nous rejoindre, nous serons heureux de vous accueillir.

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Huguette DEGOUSSE - Tél. : 06 83 37 70 62
Secrétaire : Edith VILLETTE - Tél. : 06 18 76 21 73
Trésorière : Jeannine VERNEAU - Tél. : 06 89 71 82 60

UNC ASSOCIATION LOCALE FÉDÉRÉE DE SONZAY

Nous avons terminé l'année 2021 avec la cérémonie du 11 novembre : après la messe, le défilé et le vin d'honneur ; nous avons fait un repas amical à l'Auberge du Signal.

Le 6 décembre 2021 – Cérémonie à Château-la-Vallière.

Le 29 décembre : le drapeau est sorti pour les obsèques de M. Claude BOULESTEIX de Saint-Christophe-sur-le-Nais.

Pour l'année 2022, les activités ont pu reprendre :

16 Février : réunion de secteur à Sonzay avec la présence des présidents du canton et du président départemental.

7 mars : Assemblée générale à Sonzay

12 MARS : Assemblée générale départementale à Athée-sur-Cher.

8 MAI : Après la cérémonie, repas amical au Restaurant la Noria

29 MAI : Congrès national à Tours

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Serge HUGUET - 02 47 24 70 20
Trésorier : Moïse MAUPOINT
Secrétaire : Charly BUSSONNAIS

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Composé d'élus et d'habitants de Sonzay, le CCAS a organisé le samedi 9 avril le repas des ainés, sur invitation, aux sonzéens de plus de 70 ans.

51 invités ont pu profiter de ce repas animé par Mélanie et Claude LESMIER chanteuse et musicien.

Si le centre communal d'action sociale a organisé la journée, le conseil municipal et le conseil municipal des jeunes sont intervenus en renfort pour le service dans un esprit intergénérationnel.

Les doyens et doyennes de Sonzay ont été mis à l'honneur lors de cette journée.

Un beau moment de rencontres et d'échanges

Quelques jours avant Noël, les membres du CCAS visiteront les personnes en maison de retraite ou à domicile, en leur offrant un colis.

L'AMICALE DES PÊCHEURS

Comme beaucoup d'activités, la nôtre a subi le même sort : 2 années sans prendre un seul poisson !
La saison 2021-2022 a pu reprendre dans la bonne humeur.

Malheureusement, il y eu encore quelque chose à déplorer, la perte de trois amis pêcheurs dont le fondateur Michel RENOU.

Cependant, nous avons reconstitué le groupe.

SAISON 2021-2022

Classement par points (maillot jaune)
1er Gérard DAVID

La plus grosse prise (maillot vert)
1er Jean JEHANNO

Le plus grand nombre de poissons (Maillot blanc à poissons rouges)
1er Sylvain BARRÉ

Michel RENOU Fondateur et Président de l'Amicale

LA RENAISSANCE BOULISTE

L'année 2022 a débuté le 15 mars par le challenge des invités. Ce premier challenge depuis fin 2019 à réuni 50 équipes, ce qui est une belle performance pour une reprise après 2 ans d'inactivité. Ce challenge s'est terminé le 15 juin.

L'assemblée générale s'est déroulée le 14 mai, contrairement aux autres années, ou elle a lieu vers le 20 janvier de chaque année. Un bureau s'est tenu le 24 mai ou de nouveaux membres ont été désigné.

Après quelques années de bon et loyaux services, Bernadette FOUQUET se retire et laisse sa place de présidente à Pascal SIMON jusqu'alors vice-président. Les membres du bureau la félicitent et la remercient pour ces années passées à la présidence de la renaissance bouliste de SONZAY.

Dernièrement, le 19 septembre, nous avons démarré le **challenge René FOUQUET.** Ce challenge réunis 100 équipes venant du Maine-et-Loire, de la Sarthe, du Loir-et-Cher, et bien évidement de l'Indre-et-Loire. Soit au minimum 200 personnes à accueillir dans nos locaux. Il a fallu prévoir des permanences l'après-midi et le soir, afin de recevoir tous ces joueurs de boule de fort, ce qui demande un minimum d'organisation. Ce challenge se déroule parfaitement, à la grande satisfaction de tous.

La finale était prévue fin décembre.

Enfin, les membres du bureau remercie la Mairie de Sonzay dans son ensemble pour le soutien qu'elle lui apporte, et qui permet en autre d'améliorer le fonctionnement de la renaissance bouliste de Sonzay.

LA COMPOSITION DU BUREAU:

Président : Pascal SIMON
Secrétaire : Jacky GOURNAY
Trésorier : Eric ROUSSEAU

MUSHER CLUB DE TOURAINE

Le MCT est une association regroupant une quinzaine de passionnés de chiens nordiques dont son Président, Gilles Bigot, est résident à Sonzay depuis 7 ans.

Elle est fédérée par « la Fédération Française de Pulka et Traineau à Chiens » et les licenciés du club MCT participent à des compétitions qui ont lieu dans toute la France mais également en Europe.

Notre association a organisé également des compétitions sur terre (hors neige) notamment à Nouzilly, Mondoubleau, Rillé et Amboise sur ces 20 dernières années.

Elle participe également à des manifestations, expositions ou évènements valorisant le sport de chiens de traineau. Fin août dernier, nous étions présents avec nos chiens à l'évènement *« Nos Chiens ont du Talent »* à Saint Roch.

Comme la saison dernière, les membres du MCT ont prévu de se retrouver 1 week-end par mois pour randonner dans la région.

Pour tout renseignement : Gilles BIGOT 06 15 74 91 29

CLUB DE TAROT SONZÉEN

À la demande des membres, les entrainements se dérouleront le deuxième mardi à 20 heures et le quatrième mardi de chaque mois à 14 heures salle des associations.

Ces entrainements sont ouverts à tous public, de Sonzay et d'ailleurs, tout le monde sera le bienvenu.

L'organisation de concours redémarre après deux ans d'inactivité lié au covid.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Marcel RENOU
Tél : 02 47 24 70 78
Secrétaire : Christophe VENOT
Tél : 02 47 24 52 90
Mail : chvenot37@gmail.com
Trésorier : Jacques BRASSEUR
Tél : 02 47 24 76 67
Mail : jacques_brasseur@orange.fr

SAPEURS-POMPIERS

Cette année tous les sapeurs-pompiers du département d'Indre-et-Loire se sont vus remettre la fourragère tricolore dont ceux du centre de Sonzay. Cette mise à l'honneur est une reconnaissance liée à des événements opérationnels et de leurs l'engagement.

Courant de l'année nous avons fait l'acquisition d'un nouveau véhicule. Un « camion poste médicale avancé » de type poids lourd pour remplacer l'ancien qui est parti à la réforme.

Vous avez pu le constater comme partout en France, nous avons été confrontés à de nombreuses interventions, particulièrement cet été pour des incendies de végétaux, de cultures et de forêts. Une équipe de 4 sapeurs-pompiers avec le véhicule d'incendie du centre ont prêté main forte dans le département de la Sarthe exactement sur la commune de Mulsanne - Téloché pour un feu de forêt qui a ravagé environ **350 hectares**. Ils étaient accompagnés par 4 autres véhicules du département d'Indre-et-Loire. Également un second incendie d'une grande ampleur dans le département du Maine-et-Loire soit environ **1450 hectares** de forêt. 6 sapeurs-pompiers sont intervenus avec différents véhicules de la Touraine.

Plusieurs sapeurs-pompiers se sont formés pendant l'année 2022. À commencer par le Sergent Florian LE GUET à la conduite en tout terrain avec un véhicule poids lourd (COD2), les Caporales Marine RELIANT et Pierre Alexandre CORNET à la formation de feu de forêt (FDF1) et accompagnateur de proximité (ACC). Le 1er classe Karim KHÉDAIM a suivi une formation de chef d'équipe.

Sachant que tous les sapeurs-pompiers du centre s'exercent et s'entraînent toute l'année lors des manœuvres mensuelles.

ENCADREMENT DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS :
Chef de centre : Adjudant-chef Fabrice CHAUVEAU
Adjoint opérationnel : Adjudant-chef Mickaël LAHOREAU
Adjoint administratif : Caporal Karim BEN-SALEM

COMPOSITION DU BUREAU DE L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS :
Président : Caporal-Chef Emmanuel CHAUVEAU
Secrétaire : 1ère Classe Pauline DAVAILLON
Trésorier : Sergent-Chef Emmanuel BOURGOING

Notre traditionnelle soirée n'a pas eu lieu en début d'année en raison de la crise sanitaire, nous espérons relancer une soirée festive et conviviale pour le mois de mars 2023.

L'ensemble des pompiers de Sonzay vous souhaite une belle année 2023

LES RESTOS DU CŒUR
NEUILLÉ-PONT-PIERRE

Le Centre des RESTOS DU CŒUR de Neuillé-Pont-Pierre est situé Route de Sonzay (Rue de Poillé), juste à côté de la Salle des Fêtes.

L'accueil, à partir **de Novembre et jusqu'en Mars**, est assuré les Mardis après-midi de 15 heures à 17 heures 30 et les Jeudis après-midi aux mêmes horaires. Pour la **période estivale**, de Mars à Novembre, l'accueil se fera uniquement le Jeudi après-midi. Ainsi, les Restos sont là toute l'année afin de répondre aux besoins de chacun.

Les personnes désirant nous contacter peuvent le faire en appelant le 02 47 24 36 53, et en utilisant la messagerie afin que nous puissions les rappeler très vite si besoin.

Malgré les conditions particulières du fait du covid, l'accueil reste le maitre mot pour les Restos du Cœur.

Une vingtaine de bénévoles constitue une équipe dynamique, qui s'occupe des livraisons hebdomadaires de produits frais, de surgelés, d'épicerie et de produits d'hygiène et prépare les distributions pour les personnes inscrites à l'aide alimentaire.

D'autres services, ouverts à tous, peuvent être proposés par les Restos : bibliothèque, vestiaire, accompagnement budgétaire, … .

Toute personne, quels que soient ses besoins, peut passer au Centre, et sera accueillie avec plaisir par les bénévoles, tout au long de l'année.

Et ceux ou celles qui, disposant d'un peu de temps, désirent rejoindre notre équipe de bénévoles, seront les bienvenus. Nous les invitons à nous contacter par téléphone ou en venant au Centre.

Nous remercions les personnes qui soutiennent notre action, soit en participant à la Collecte Nationale au Super U de Neuillé-Pont-Pierre, soit par d'autres dons.

SECOURS CATHOLIQUE

Ensemble sur le secteur, les permanences permettent un accueil et une écoute :

- Répondre aux premiers besoins,
- Courrier
- Micro-crédit,
- Aide administrative (factures, budget…),
- Contact avec les professionnels,
- Partage de savoirs.

Neuillé-Pont-Pierre
9 rue du Commerce
Tous les jeudis de 14h à 17h
06 83 71 62 41

ÉPISODE – ÉPICERIE SOLIDAIRE

L'Epicerie solidaire accueille des personnes isolées ou des familles habitant la Communauté de Communes, rencontrant des difficultés financières passagères.

Celles-ci sont écoutées par des bénévoles qui définissent avec elles un projet en vue de surmonter leurs problèmes financiers.

Cela repose sur un accès à des produits alimentaires et d'hygiène vendus à 20 ou 30% de leur valeur marchande ; les économies ainsi réalisées leur permettent au mieux de faire face à une situation imprévue (séparations, réparations diverses, attente de prestations, achat d'électroménager etc….).

L'épicerie peut également soulager des personnes dans le cadre d'une insertion professionnelle surtout le 1er mois. En effet, l'accès à une alimentation moins onéreuse peut faciliter le règlement de certains frais comme le carburant ou la garde des enfants. Cependant l'accès reste soumis à des conditions de ressources.

Merci aux Communes et au Conseil Départemental pour leur soutien financier ainsi qu'aux producteurs locaux et particuliers qui nous font don de leur surplus de récoltes.

Vous avez un peu de temps à consacrer à une association près de chez vous, n'hésitez pas à nous rejoindre ; un accueil chaleureux pour un moment de partage vous sera réservé.

Bon à savoir : Inscription gratuite au club de Basket de St Paterne pour les enfants des familles bénéficiant de l'Epicerie.

ÉPISODE
12 bis rue Paul-Louis COURIER
37370 Saint-Paterne-Racan
02 47 40 80 18 - 07 67 67 33 04
episode37370@laposte.net

PRÉSENCE VERTE (TÉLÉASSISTANCE)

Agence d'Indre-et-Loire
5 rue du 66e Régiment d'infanterie
37000 Tours
02 47 31 61 96
mail : pv37@presenceverte.fr
http:// www.presenceverte.fr

Partenaires des acteurs sociaux qui entourent la personne âgée, les conseillers Présence Verte sont sensibilisés, et spécialement formés, aux questions de l'action sociale, du grand âge, du handicap et aux nouvelles technologies appliquées aux exigences du maintien à domicile. En plus de leur expertise en matière de téléassistance, ils conseillent les abonnés sur les ai des financières dont ils peuvent bénéficier.

SERVICES, SOINS ET HOSPITALISATION À DOMICILE

Antenne Aide à Domicile :
27 avenue Louis Proust
37360 Neuillé-Pont-Pierre
02 47 36 29 50
mail : neuille@assad-had .org
www.assad-had.org

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire, l'ASSAD-HAD propose de nombreuses solutions pour améliorer le quotidien du grand public et des personnes en difficultés (sociales, médicales, économiques, éducatives…) :

Les services proposes par l'antenne de Neuillé-Pont-Pierre :

- Actes essentiels du quotidien,
- Aide aux courses,
- Ménage,
- Petit bricolage,
- Petit jardinage,
- Repassage,
- Soutien à la parentalité,
- Téléassistance,
- Transport accompagné

TOURS NORD
Services à la personne

22 rue Fernand Léger - 37000 Tours
Tél. : 02 47 36 53 53
www.fede37.admr.org
info.fede37@admr.org

L'ADMR 37 propose des services à la personne, sur mesure, en fonction des besoins : services pour le maintien à domicile, services pour les familles, services pour les personnes en situation de handicap et soins.

---

34 place de la Préfecture
37000 Tours
Tél. : 02 47 31 13 40
www.caue37.fr

Les architectes-conseillers et les paysagistes-conseillers du CAUE 37 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement Touraine) aident, gratuitement, sur rendez-vous, les particuliers porteurs d'un projet architectural ou paysager.

Accueil, dépôts
et ventes d'objets

14 rue de Belgique 37100
Tours
Tél. : 02 47 53 86 58
emmaus.touraine@wanadoo.fr
www.emmaus -touraine.org

L'association Emmaüs Touraine et ses communautés des compagnons de l'abbé Pierre ont pour but de venir en aide aux personnes en difficulté.

Pour toute information, vous pouvez contacter Emmaüs Touraine au 02.47.26.43.25 ou au 02 47 53 86 58

Relais Emploi Solidarité (R.E.S.)
et la Mission Locale

Vous êtes en démarche
de recherche d'emploi ?

Pour s'inscrire à R.E.S, il suffit :
- d'avoir 18 ans,
- d'être inscrit, de préférence, à Pôle Emploi.
- **Inscription à R.E.S sur rendez-vous**

Mail : contact@res-stpaterne.fr
02 47 29 37 12 - 06 44 10 03 50

David Fostier, Conseiller Mission Locale reçoit sur rendez-vous :
- à l'Espace Pôle Santé et Social Simone Veil à Ambillou
- à l'association R.E.S à St Paterne Racan
- à la Mission Locale à Tours Nord

Mail : david.fostier@laposte.net
Tél. 02 47 29 31 20 (répondeur)
06 62 48 70 19

Fédération Régionale
de Défense contre
les Organismes Nuisibles
du Centre

9 ter rue Augustin Fresnel
37170 Chambray-lès-Tours
Tél. : 02 47 66 27 66

FREDON 37 vous renseignera, notamment, sur le frelon à pattes jaunes dit frelon asiatique (sur la marche à suivre lors de la découverte d'un nid, comment le faire détruire, dangerosité...).
http:// www.fredon-centre.com

GROUPEMENT DE DÉFENSE SANITAIRE d'Indre-et-Loire

Si vous disposez d'une ou plusieurs ruches, il est obligatoire de les déclarer chaque année, ainsi que leurs emplacements.

Un site internet du ministère de l'agriculture permet de saisir sa déclaration en ligne :

www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

- Si vous disposez déjà d'un numéro d'apiculteur (NAPI) il vous sera demandé.
- Dans le cas où vous vous déclarez pour la première fois un numéro d'apiculteur vous sera immédiatement attribué lors de votre déclaration.

La déclaration des ruches et ruchers doit se faire au moins une fois par an entre le 1er septembre et le 31 décembre. Par contre, il est possible de se déclarer plusieurs fois dans l'année si besoin.

Nous rappelons aussi l'importance de veiller à la bonne santé de nos abeilles. Les associations suivantes, GDS Centre et GDS 37 sont là pour vous accompagner dans la gestion sanitaire de vos abeilles ainsi que pour les démarches de déclaration (si vous n'avez pas internet).

COORDONNÉES :

GDS 37 : 38 rue Augustin Fresnel
37171 Chambray-les-Tours Cedex
02 47 74 62 40 - gds@reseaugds.com

Refuge de Luynes
Malitourne - 37230 Luynes
02 47 42 10 47

Horaires : du lundi au dimanche de 14h à 17h
Fermeture les jeudis
www .la-spa.fr/ luynes

Indentification des Carnivores Domestiques

Informations utiles pour toutes les démarches liées à l'animal :
Centre d'appels : 09 77 40 30 77
www.i-cad.fr / contact@i-cad.fr
www.identifier-mon-animal.fr

SOLIHA intervient dans le projet d'adaptation de votre logement en définissant, grâce à un diagnostic, vos besoins afin de le rendre plus sécurisé et plus adapté.

Mais aussi mobiliser les aides financières pour financer votre projet d'adaptation.

INFORMATIONS :
SOLIHA Indre-et-Loire
241 rue Edouard Vailland - 37000 TOURS
Tél. 02 47 39 25 50

TARIFS MUNICIPAUX - en vigueur au 1er Janvier 2023

SALLE DES FÊTES

DEMANDEURS COMMUNE	Prix de location	Acompte à la location	Caution Salle & Matériel	Chèque Caution ménage
Salle entière (du vendredi 11h30 au lundi 9h)	**300 €**	**200 €**	**600 €**	**50 €**
Salle restaurant uniquement (du vendredi 11h30 au lundi 9h)	**200 €**	**125 €**	**600 €**	**50 €**
Journée supplémentaire pour toute location de week-end ou journée de 24h pour la salle entière (de 9h à 9h le lendemain)	**100 €**	**-**	**600 €**	**50€**

DEMANDEURS HORS COMMUNE	Prix de location	Acompte à la location	Caution Salle & Matériel	Chèque Caution ménage
Salle entière (du vendredi 11h30 au lundi 9h)	**500 €**	**300 €**	**600 €**	**50 €**
Salle restaurant uniquement (du vendredi 11h30 au lundi 9h)	**300 €**	**200 €**	**600 €**	**50 €**
Journée supplémentaire pour toute location de week-end ou journée de 24h pour la salle entière (de 9h à 9h le lendemain)	**150 €**	**-**	**600 €**	**50 €**

Conditions de location : **Signature d'un contrat de location** par tout occupant à titre onéreux de la Salle des Fêtes et fourniture d'une **attestation d'assurance** • **Signature d'un contrat de prêt** par toute association deux week-ends par an occupant à titre gratuit la Salle des Fêtes, fourniture d'une **attestation d'assurance** et d'un **chèque de caution.** • **Signature d'une convention d'utilisation** par toute association utilisatrice à titre gracieux d'une salle communale et fourniture d'une **attestation d'assurance**.

CIMETIÈRE COMMUNAL

Type de concession	Durée de concession	Tarifs
Concession de terrain d'une superficie de 3,36 m² soit 1,40 mètre de largeur x 2,40 mètres de longueur.	**30 ans** **50 ans**	**74,41 € le m²** **119,05 € le m²**
Concession de case de columbarium pouvant recevoir un maximum de 3 voir 4 urnes sous réserve des urnes choisies par les familles.	**15 ans** **30 ans**	**350 € la case** **550 € la case**
Concession de caveau cinéraire (ou cavurne) d'une superficie de 0,64 m² soit 80 x 80 cm pouvant recevoir jusqu'à un maximum de 3 voir 4 urnes sous réserve des urnes choisies par les familles.	**15 ans** **30 ans**	**546, 88 € le m²** **937,50 € le m²**

URBANISME

Taxes pouvant être exigées à l'obtention d'un permis de construire ou d'une décision de non opposition à une déclaration préalable :

Taxes d'Urbanisme	Taux ou Montants
Taxe d'Aménagement (TA) Communale	4%
Participation à l'Assainissement Collectif (PAC)	2000 €

COPIES	A4	A3	FAX
Noir et Blanc recto	**0,10 €**	**0,20 €**	**0,10 € par page faxée**
Noir et Blanc recto/verso	**0,20 €**	**0,40 €**	
Couleur recto	**0,30 €**	**0,60 €**	
Couleur recto/verso	**0,60 €**	**1,20 €**	

RÉGIE PHOTOCOPIE

Les élus municipaux, les agents communaux et les associations communales sont exonérés du paiement des photocopies et impressions noir et blanc. • Aucune exonération n'est possible pour les copies et impressions couleur. • Les demandeurs d'emploi sont exonérés des photocopies et impressions noir et blanc sur présentation d'un justificatif de situation daté de moins d'un mois et pour des documents liés à la recherche d'emploi

ANIMAUX ERRANTS : Forfait Capture : 30.00 € - Frais de garde 10.00 €/ à partir du 2e jour

DON DE SANG :

dans notre commune, vous pourrez bientôt prendre 1 heure pour sauver 3 vies !

Passer la porte d'un lieu de collecte, c'est s'engager dans une aventure humaine extraordinaire qui permet de consacrer 1 heure de son temps aux autres mais aussi à soi. Les autres, ce sont les 3 patients dont la vie sera sauvée à chaque don. Pendant le don, vous pouvez lire, rire, écouter de la musique, discuter… tout en pensant aux malades qui vivront grâce à votre don.

Le don de sang est un geste solidaire et citoyen qui sauve des vies. Aujourd'hui, aucun traitement ne peut se substituer aux produits sanguins, qui contribuent à soigner chaque année plus d'un million de patients en France grâce à la générosité des donneurs. Les besoins sont réguliers et constants tout au long de l'année car la durée de vie des produits sanguins est limitée : 7 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges.

L'EFS propose la prise de rendez-vous dans presque tous les lieux de collecte. Cela permet de réduire le temps d'attente et de mieux gérer la prise en charge de chaque donneur dans le respect des mesures de distanciation.

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui pour votre prochain don !

Pour donner votre sang à la Maison du don (50 avenue Marcel Dassault, 37200 TOURS), **prenez RDV par téléphone au 02 47 36 01 01**

Pour donner votre sang à la collecte de Neuillé Pont-Pierre , **le samedi 19 décembre de 9h à 12h30** prenez RDV à l'horaire qui vous convient sur le site **mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr** ou sur l'appli Don de sang

Infos COVID-19

Toutes les mesures de précaution sont mises en oeuvre sur les collectes de sang pour éviter les risques de transmission du virus avec le port du masque obligatoire pour tous, accompagné de mesures de distanciations et d'hygiène renforcées. Les personnes ayant présenté des symptômes de covid doivent attendre 28 jours après disparition des symptômes pour donner leur sang.

POUR DONNER SON SANG, IL FAUT…

- ✔ Avoir entre 18 et 70 ans et ne présenter aucun symptôme grippal
- ✔ Peser au moins 50 kg
- ✔ Présenter une pièce d'identité
- ✔ Bien boire avant et après le don et ne pas être à jeun

Retrouvez tous les lieux et dates de collecte sur **dondesang.efs.sante.fr** ou sur l'**appli Don de sang**

Devenez bénévole pour le don de sang !

Contact : Charlotte MERCIER charlotte.mercier@efs.sante.fr

ADRESSES UTILES

SERVICES COMMUNAUX

ACCUEIL DE LOISIRS 07 89 61 92 97
BIBLIOTHÈQUE 02 47 24 53 78
CANTINE SCOLAIRE 02 47 24 31 95
GROUPE SCOLAIRE – Yvan Pommaux 02 47 24 75 86
SALLE DES ASSOCIATIONS 02 46 65 67 90
SALLE DES FÊTES 02 47 24 50 12

SERVICES

GENDARMERIE ..... Tél. 17
Bureaux de NEUILLÉ-PONT-PIERRE 02 47 29 78 40

SAPEURS POMPIERS.....Tél. 18

MAISON DÉPARTEMENTALE DE LA SOLIDARITÉ
Rue de Poillé 37360 NEUILLÉ-PONT-PIERRE.....02 47 24 30 11

FRANCE SERVICES - NEUILLÉ-PONT-PIERRE
18 avenue du Général de Gaulle 02 47 96 51 62

FRANCE SERVICES - CHÂTEAU-LA-VALLIÈRE
21 avenue du Général Leclerc 02 47 24 25 22

PAYS LOIRE NATURE *(Urbanisme)*
1 rue Serpentine 37340 AMBILLOU..... 02 47 55 92 04

TRÉSOR PUBLIC - JOUÉ-LÈS-TOURS
02 47 67 73 74.....www.impots.gouv.fr

ERDF - ENEDIS
Danger immédiat ou dépannage : 09 72 67 50 37

STGS – *Distribution Eau Potable et Collecte et Traitement Eaux Usées*
22 rue des Grèves 50300 AVRANCHES 02 33 79 46 79

INFIRMIÈRES

Mmes Aline GROSBOIS, Vanina BOURDIN, et Hélène BONNIER
4 rue de la Grange 37360 SONZAY
02 47 24 08 40

MAISON PAROISSIALE
6 rue de Rome 37370 NEUVY-LE-ROI.....02 47 24 81 93

RÉMI – ***Réseau de Mobilité Interurbaine***.....02 47 31 14 00
www.remi-centrevaldeloire.fr

ARTISANS

CHAUDRONNERIE

Jack RIVAULT - VIRANFARODO
Réalisation et réparation - Structures métalliques (portails, barrières, tonnelles, potences…)
Réparations matériels (particuliers, professionnels) - Possibilité de conception 3D
19, Chemin des Grandes Rivières - 37360 SONZAY
06 32 14 26 14 - jack.rivault@laposte.net
www.viranfarodo.com

ÉLECTRICITÉ – PLOMBERIE – CHAUFFAGE

S.A.S. AUGER
Électricité - Plomberie - Chauffage
Interphonie : automatismes portails - garage
48 rue du 11 novembre 1918 - 37360 SONZAY
Tél./Fax : 02 47 24 55 84 - Port. : 06 88 93 65 70
richard.auger@sasauger.fr

ÉLECTRICIEN

Mathieu SANCLOU - SANCLOU Electricité
Installation/rénovation - dépannages chauffages électriques - interphone et portier vidéo - système d'alarme - motorisation/ domotique
02 47 56 32 64 / 06 24 00 18 18
sanclou.electricite@gmail.com
sanclouelectricite.wixsite.com/website

PLOMBERIE – CHAUFFAGISTE

Julien LACHOT – JMC Plomberie
245, route de Château-la-Vallière 37360 SONZAY
06 49 68 59 11 - lachot.julien@gmail.com

Romain LANGLOIS
Installation et dépannage
16 rue de la Baratière 37360 SONZAY
06 48 16 55 81 – pclr37@gmail.com

CARRELAGE

David DION - DION CARRELAGE
Pose de carrelage - Faïence - Parquet flottant
Ragréage - Isolant sol - Chape liquide.
1 rue de l'Eglise 37360 SONZAY
06 52 80 68 60 - dion.carrelage@orange.fr

PEINTURE - REVÊTEMENTS

Eric AUDOUIN
« Le Petit Cherray »
55, rue du Docteur Marchand - 37360 SONZAY
02 47 24 51 06 / 06 75 32 10 35

Édouard BOURGOUIN
27 rue du Docteur Marchand 37360 SONZAY
02 47 82 48 12 / 06 83 13 29 05

Philippe MARCHAISSEAU
83 rue du 8 mai 1945 37360 SONZAY
02 47 24 72 00 / 06 08 83 18 68

Sylvain MEME
2 impasse Dom Gajard 37360 SONZAY
02 47 24 76 12 / 06 61 09 03 17

PLAQUISTE ET MENUISERIE

Arnaud VÉE
19 rue du 11 novembre 1918
02 47 54 70 92 / 06 72 .73 59 47
veearnaud37@gmail.com

SABLAGE – MÉTALLISATION - COUVERTURE – ISOLATION - CLOISON PLACO

Pascal RENOU
61, rue Saint-Genest - 37360 SONZAY
02 47 24 56 01 / 06 50 82 02 80
sablage.renou@free.fr

CHAUFFAGISTE BOIS

T.C.B. – Technicien Chauffagiste Bois
Christopher CARRÉ
Installation, entretien, conseil
07 66 37 17 87 - carre.christopher@gmail.com

SERVICE À LA PERSONNE

Ô SENS SACRÉS – Anita MOUFLIN
Praticienne en massages de Bien-Être
10 rue de la Baratière 37360 SONZAY
06 79 58 50 50 - o.sens.sacres@orange.fr
Page Facebook : Ô Sens Sacrés

Lucie TOUBLANC
Somatothérapeute, formatrice et praticienne d'accompagnement au bien-être.
La Belle Étoile 37360 SONZAY
06 66 18 89 95 - lucie.massage37@gmail.com
therapiecorporellesomatotherapie.com

ANAÏS CARBONI - *Ergothérapeute, DE*
Accompagnement de l'adulte et la personne âgée, en situation de handicap (psychique, cognitive, physique) afin de favoriser l'autonomie et l'indépendance dans les activités de vie quotidienne, professionnelles et de loisirs.
Intervention au domicile ou séance en lieu extérieur en fonction des objectifs
06 25 34 68 88 - anais.carboni@hotmail.fr

MAÎTRE D'ŒUVRE

GILARD INDOOR CONCEPT
Architecture et design intérieur
17 rue Dom Gajard 37360 SONZAY
02 47 24 52 07 / 06 62 85 67 33

DÉCORATION DE MAISON

Christelle BERRY - MY Id'deco
Une nouvelle approche de la décoration
Home staging
06 61 14 48 37 - berry.christelle@orange.fr
Page Facebook : lespassionsdechristelle

ARBORICULTURE

EARL SIM
49, route des Vergers - 37360 SONZAY
Tél. 02 47 24 70 24 / Fax : 02 47 24 50 93

PRODUCTEURS LOCAUX

LA RUCHE QUI DIT OUI
Natacha AUGUSTE
www.laruchequiditoui.fr

GRAPHISME

CYLLAB - OZEANYS
ZA « Le Petit Souper » 37360 SONZAY
02 47 24 77 10

MATÉRIEL ET DÉPANNAGE POUR IMPRIMERIE

DÉPANNAGE TECHNIQUE OFFSET
26 rue Dom Gajard 37360 SONZAY
02 47 24 75 15 - dto-bouquet@orange.fr

DEMENAGEMENT, MANUTENTION DE MACHINES INDUSTRIELLES ET NETTOYAGE CRYOGENIQUE

DEMENAGEMENT SERVICES INDUSTRIES (DSI)
- Rue Dom Gajard 37360 SONZAY
02 47 24 74 00 - dsi.contact@orange.fr

PHOTOGRAVURE

FLEXOCOLOR
ZA « Le Petit Souper » 37360 SONZAY
02 47 74 56 70

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

SOFACYL
ZA « Le Petit Souper » 37360 SONZAY
02 47 24 58 08

GARAGE LE BAIL
Entretien / Réparations toutes marques
Automobile, Motocyle et Motoculture
68 rue de la Baratière 37360 SONZAY
07 61 97 87 01 - garagelebail@gmail.com

RÉCUPÉRATION TRAITEMENT DES DÉCHETS

SITA / SUEZ CENTRE OUEST
« Bois du Signal » Route de Souvigné
37360 SONZAY - 02 47 24 58 96

BOULANGERIE – PÂTISSERIE

Jérémy SORREAU - TOURSAMBILLOU
3 rue du 11 novembre 1918 37360 SONZAY
02 47 49 71 16

COMMERCE ALIMENTATION

M. et Mme LOUNNAS - LE BON PRIX
1 rue du 11 novembre 1918 37360 SONZAY
02 47 38 37 22

CUISINE À DOMICILE

MIJOT'
28 rue du 11 novembre 37360 SONZAY
02 47 24 57 54 / 06 69 42 99 36
mijotpourvous@orange.fr

FABRICATION DE GLACES ARTISANALES

M. Mme KUIPERS
« La Gautraie »
198 Route du Serrain - 37360 SONZAY
02 47 24 53 27 / 06 72 88 12 70
haintje.kuipers@orange.fr
www.glaceskuipers.com

RESTAURANTS

Damien GARNIER - LA NORIA
194, route du Château de la Motte
37360 SONZAY
02 47 24 72 95

Eloïse BRUNEAU - L'AUBERGE DU SIGNAL
478, route de Tours - 37360 SONZAY
02 47 24 70 07

VENTE À EMPORTER

Philippe DE OLIVEIRA - RÔTISIDO
Rôtisseur Ambulant
06 60 79 30 09 - rotisido.centre37@gmail.com

Gaela GERMANI - *Pizzas à emporter*
mardi soir de 18 à 21h - 06 81 17 80 48

BAR

David AUGUSTE - LE BISTROLOGUE
10 rue du 11 novembre 1918 37360 SONZAY
02 47 24 70 26

ARTISANAT

Isabelle MÉRAND – Bleue Fée
Créations accessoires textiles
isa.merand@orange.fr

Sophie SAVOT – So'perles
Créations artisanales de bijoux
06 82 01 52 12 – so-perles@orange.fr

ZALTHANA
Création de sacs et accessoires
06 33 20 77 72
zalthanacreations@gmail.com

Sophia ADROGUER – La Sagesse de la Matière
Créatrice de mobilier en bois
07 62 20 44 61
Sophia.adroguer@sagessedela matiere.com

VÉTÉRINAIRE

Clinique vétérinaire de la Nouvetière
02 47 24 54 54

TOILETTAGE CANIN

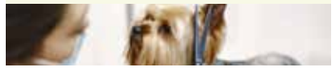

C'OUAF
25 rue de la Grange 37360 SONZAY
06 74 79 32 20

MÉDIATION ANIMALE

ADC Médiation
Ateliers de médiation avec les poneys, ateliers sur les préventions canines
06 64 31 21 68
contact.adcmediation@gmail.com
www.facebook.com/adcmediation/

CAMPING-CARAVANING

(avec restauration)

L'ARADA PARC
Rue de la Baratière 37360 SONZAY
02 47 24 72 69 - info@laradaparc.com
www.laradaparc.com

TAXI

Julien AUDRERIE – TAXI AUDRERIE
Tous transports – Toutes distances
Liaisons Gares – Aéroports - Transports malades assis - Conventionné CPAM
06 70 91 40 56 - taxi.audrerie@gmail.com

CONSEILLERS IMMOBILIERS

Marielle MARCHAISSEAU
Conseillère indépendante
SAFTI (Projet immobilier)
06 98 36 72 94
marielle.marchaisseau@safti.fr

GITES RURAUX

"Les Chouettes" - "La Gaillardière"
M. et Mme Antoine DANIEL
www.giteleschouettes.fr
Centrale de réservation – 02 47 27 56 10

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GÂTINE CHOISILLES ET PAYS DE RACAN

6 rue du Chêne Baudet
37360 SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER
02 47 29 81 00 - accueil@gatine-racan.fr

FORMATION - INITIATION INFORMATIQUE & MULTIMÉDIA

Cours & ateliers gratuits et accessibles à tous
06 76 01 21 73
gilles.scellos@conseiller-numerique.fr

ESPACE MULTIMÉDIA

10 rue des Coteaux
37370 SAINT-PATERNE-RACAN
02 47 29 24 01 - info@racan-multimedia.fr
www.racan-multimedia.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARTISANS

BH CONCEPT ALU
Couvreurs spécialisés dans les gouttières aluminium. Ramonage – Démoussage.
Maxime BOURLIER – 06 86 99 84 33
Guillaume HOUDAYER – 06 63 14 50 80
Le Petit Souper – 37360 Sonzay
bhconceptalu@gmail.com

IR ROBOTS
Motoculture – Vente – Entretien et réparation
Teddy AUDOIN – 07 71 25 47 76
ir.robots37@gmail.com

SARL ATELIER DE LA GRANGE
Micro tracteur – Voiture sans permis
Motoculture – Cycle réparation – occasion
outils neufs sur commande

AQUABLASTING

4, rue du Docteur Marchand – 37360 SONZAY
06 19 77 45 06

sarlatelierdelagrange@gmail.com
facebook@sarlatelierdelagrange

ET BIENVENUE À TOUS LES NOUVEAUX HABITANTS ...

L'avis de Sonzay

CALENDRIER 2023

JANVIER			
Samedi 7	Vœux du Maire	Commune	Salle des Fêtes
Samedi 28	Dessert Musical	École de Musique	Salle des Fêtes
FÉVRIER			
Samedi 11	Repas	Comité des Fêtes et de la Culture	Salle des Fêtes
Samedi 18	10h de Tarot	Club de Tarot	Salle des Fêtes
MARS			
Samedi 4	Théâtre	Les Planches Gelées	Salle des Fêtes
Dimanche 5	Théâtre	Les Planches Gelées	Salle des Fêtes
Vendredi 10	Théâtre	Les Planches Gelées	Salle des Fêtes
Samedi 11	Théâtre	Les Planches Gelées	Salle des Fêtes
Samedi 18	Soirée	Amicale des Sapeurs-Pompiers	Salle des Fêtes
Dimanche 19	Carnaval	Les Enfants d'Abord	Salle des Fêtes
Dimanche 26	Concert	Chorale C'est Si FA Si La Chanter	Église
AVRIL			
Samedi 8	Loto	Harmonie Musicale Ste Cécile	Salle des Fêtes
MAI			
Lundi 8	Cérémonie	UNC-AFN	
Vendredi 12	Concert annuel	Harmonie Musicale Ste Cécile	Salle des Fêtes
Dimanche 28	Brocante	Comité des Fêtes et de la Culture	Salle des Associations
JUIN			
Samedi 17	Fête de la Musique	Commune	Salle des Associations ou Salle Omnisports en cas d'intempéries
Samedi 24	Fête du club	Judo	Salle Omnisports
Dimanche 25	Brocante	Commerçants Sonzéens	rue du 11 Novembre
JUILLET			
Dimanche 2	Fête de l'école	Les Enfants d'Abord	Ecole
Samedi 15	Fête au village	Comité des Fêtes et de la Culture	Salle des Fêtes
SEPTEMBRE			
Samedi 2	Forum des Associations	Commune	Salle omnisports
NOVEMBRE			
Samedi 11	Cérémonie	UNC-AFN	
Samedi 18	Concours de Tarot	Club de Tarot	Salle des Fêtes
Vendredi 24	Artisan' Art	Commerçants Sonzéens	rue du 11 Novembre
Samedi 25	Cérémonie Sainte-Barbe / Sainte-Cécile	Harmonie Musicale Ste Cécile / Amicale des Sapeurs-Pompiers	Centre de Secours
DÉCEMBRE			
Samedi 2	Marché de Noël	Comité des Fêtes et de la Culture	Salle des Fêtes
Samedi 16	Loto	Amicale des Pêcheurs	Salle des Fêtes

Le Maire, les adjoints,
les conseillers municipaux, le Conseil Municipal des jeunes
et l'ensemble du personnel communal de Sonzay
vous présentent leurs meilleurs voeux pour cette nouvelle année 2023.
Qu'elle soit riche de partages et d'échanges.

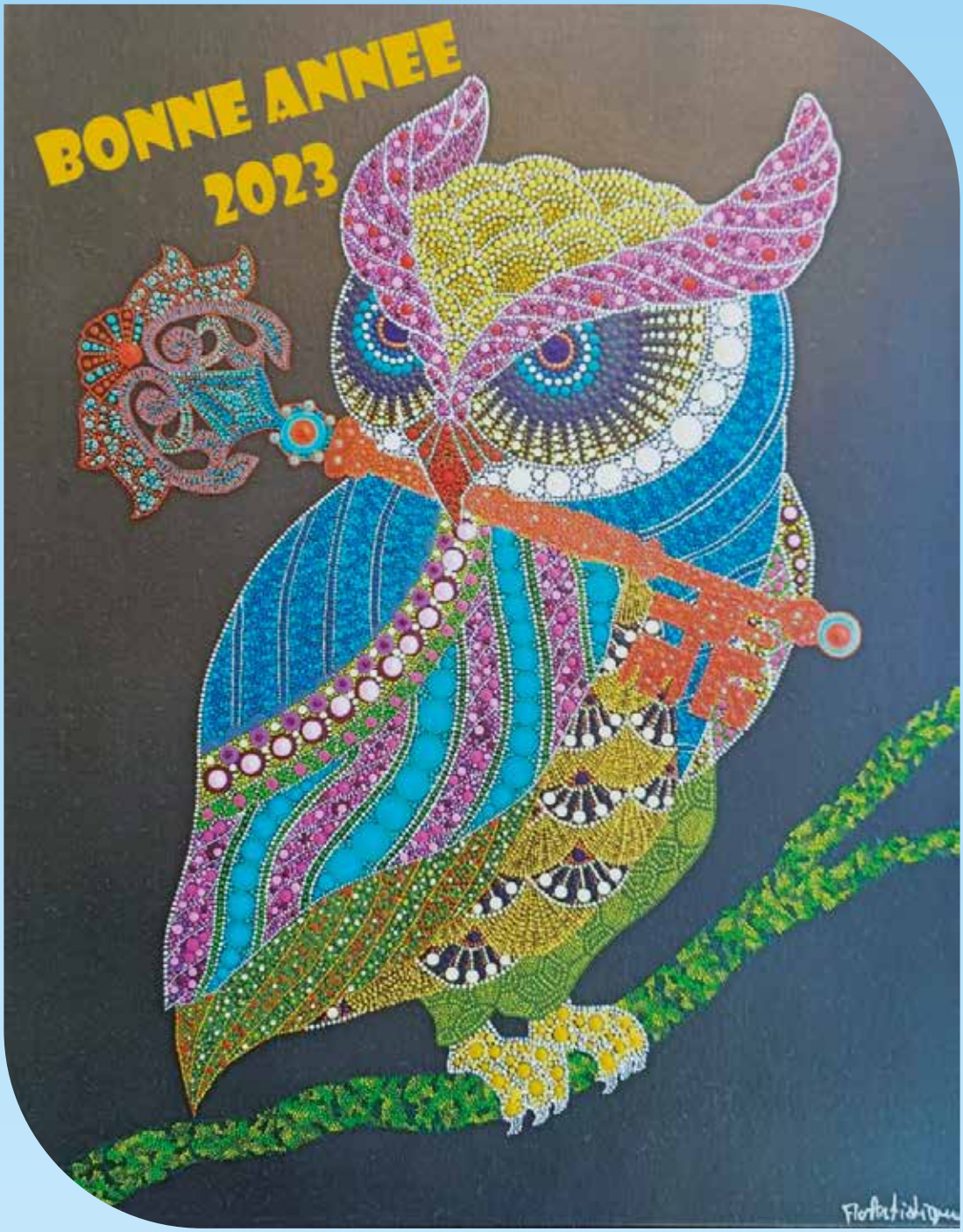

Florence LANDAIS

"Toujours attirée par les travaux manuels avec des études en arts appliqués, la réalisation de mes table aux est à l'acrylique. J'aime les couleurs vives, vibrantes..."